

Excelsior : journal illustré
quotidien : informations,
littérature, sciences, arts,
sports, théâtre, élégances

| . Excelsior : journal illustré quotidien : informations, littérature, sciences, arts, sports, théâtre, élégances. 1913-09-13.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

EXCELSIOR

Directeur : Pierre LAFITTE

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
 France : Un An : 35 fr. - 6 Mois : 18 fr. - 3 Mois : 10 fr.
 Étranger : Un An : 70 fr. - 6 Mois : 36 fr. - 3 Mois : 20 fr.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).
 Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

88, Champs-Élysées, PARIS

TÉLÉPHONE (5 lignes) :
 Wagram 57-44, 57-45, 28-64, 28-66, 28-68
 Adresse Télégraphique : EXCEL-PARIS

LES GRANDES MANŒUVRES DU SUD-OUEST -- M. ÉTIENNE A CASTELSARRASIN

UNE AVANT GARDE DE CAVALERIE DE L'ARMÉE DU G^{AL} PAU(1) G^{AL} JOFFRE (2) G^{AL} GRAZIANI (3) G^{AL} DE CASTELNAUM. ÉTIENNE S'ENTRETIENT AVEC LE G^{AL} JOFFRELE G^{AL} RENAUD (X) G^{AL} AÉRONAUTIQUE DE L'ARMÉE PAU

DRAGONS GARDENT UNE VOIE FERRÉE



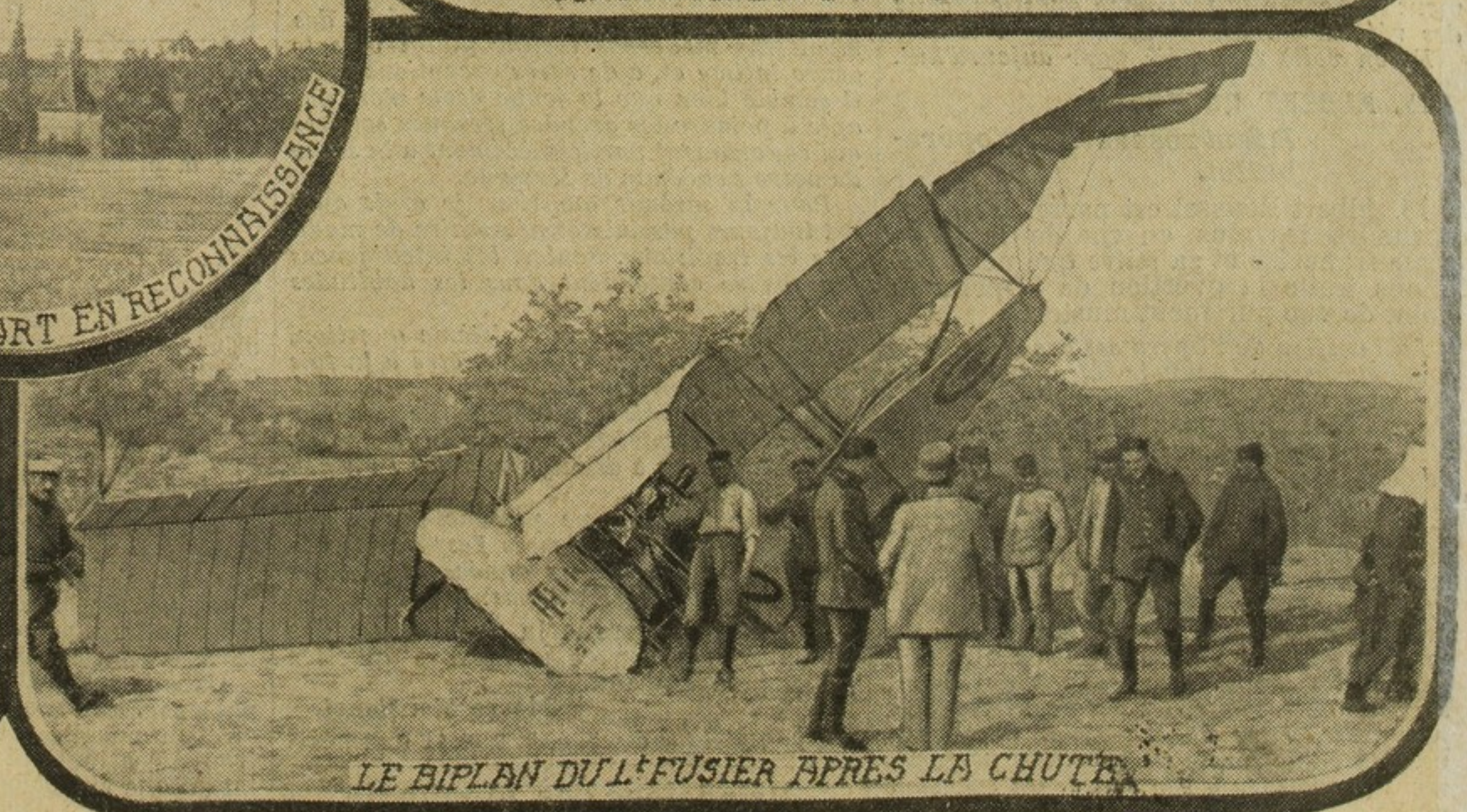
LE CAPITAINE MARTIN PART EN RECONNAISSANCE



UN POSTE DE T. S. F. DE L'ARMÉE PAU



UNE BARRIÈRE IMPROVISÉE PRÈS DE CASTELSARRASIN

LE BIPLAN DU L^Y FUSIER APRÈS LA CHUTE

A CASTELSARRASIN, LA DIRECTION DES MANŒUVRES A ÉTABLI SON QUARTIER. La journée d'avant-hier, malgré ses apparences un peu ternes pour le public, a été fertile en enseignements techniques, nous l'avons dit. Castelsarrasin, la paisible petite cité provinciale Garonne, un branle-bas guerrier, où la direction générale des manœuvres et l'état-major du général Joffre ont établi leurs quartiers, est pleine d'une agitation inaccoutumée. C'est partout, dans la vallée de la

(Phot. de nos envoyés spéciaux.)

Rappelons à tous nos lecteurs que la **Course au Grand R** se termine le 30 septembre. Ils ont encore une quinzaine pour collectionner les coupures du grand R, qui terminent notre titre à la première page.

Ceux qui n'ont pas encore commencé leur collection peuvent

MEME A PARTIR D'AUJOURD'HUI, CONCOURIR ET GAGNER.

Rappelons aussi qu'une prime est assurée à tout concurrent qui nous aura envoyé une collection complète de coupures faites dans les numéros d'Excelsior parus du 10 juillet au 30 septembre, ou au moins 160 coupures de n'importe quels jours compris entre ces deux dates.

Envoi d'un numéro contenant le règlement complet contre un timbre de 0 fr. 10.

L'Opéra de demain

Nous avons déjà publié les réponses de MM. Jules Claretie, Deutsch (de la Meurthe), Richelot, comte Arthur de Gabriac, Albert Besnard, Henry Marcel, Melchissédéc, Ingelbrecht, A. Fijan. Celles que nous publions aujourd'hui ne sont pas moins variées ni éclectiques, puisqu'elles émanent de deux musiciens, d'un poète, d'une personnalité parisienne notoire.

Voici quel est notre questionnaire :

- 1° Estimez-vous que l'Opéra, dans son état actuel, réponde aux besoins de la musique, de la danse et des décors modernes ?
- 2° Croyez-vous qu'il soit possible de modifier ses traditions ?
- 3° Quelles réformes jugeriez-vous utiles d'introduire, en ce qui concerne la musique, la danse, la salle, les décors, la mise en scène, les costumes ?

M. G. BERARDI :

L'Opéra ne peut répondre aux conditions d'exécution artistique d'œuvres musicales diverses.

M. G. Berardi, un des Parisiens les plus spirituels de ce temps, et dont la longue compétence musicale donne à l'opinion la double valeur d'une opinion d'artiste et d'amateur averti, nous répond par ce vif billet :

Je me trouve, en rentrant à Paris, en face du problème à trois coups que vous avez aussi braqué sur moi. Et vous me demandez de répondre « par retour de courrier » à un questionnaire dont la matière occupe une trentaine de pages dans le rapport annuel sur le budget des Beaux-Arts. Vous me prêtez une force de l'acrobate qui me flatte, mais m'embarrasse...

D'une façon générale, je considère que l'Opéra, par ses proportions, sa disposition, son organisation, les mises en scène qu'il nécessite, les frais qu'il impose et aussi, disons-le, le public auquel il s'adresse, ne répond pas et — quelles que soient d'ailleurs la compétence et l'activité de ceux à qui la direction en est remise — ne peut répondre aux conditions d'exécution artistique, variée, vivante des œuvres musicales diverses auxquelles devrait s'ouvrir notre Académie nationale de musique. Telle est peut-être, comme le faisait observer M. Pierre Lalo, une des raisons de l'insuccès relatif de tant d'œuvres modernes, dont aucune n'a pu garder sa place au répertoire. Ne parlons même pas des œuvres récentes. Quelle figure font, sur cette vaste scène, dans ce cadre pesant, certains chefs-d'œuvre du passé, Don Juan, par exemple, même alourdi du somptueux ballet qu'on y a intercalé, au rebours de tout bon sens ? Ah ! le ballet, je sais bien que c'est là aussi une des conditions auxquelles doit satisfaire toute œuvre prétendant à la réussite devant les habitués des trois jours. Dieu me garde d'en mépriser ! Je suis prêt à reconnaître, au contraire, que, dans le temple de Garnier, la danse se sent mieux chez elle que la musique. Et, sans le ballet, que de représentations moroses ! Et que de désabonnements à l'orchestre !

Ceci mènerait droit à votre deuxième question : « Peut-on modifier les traditions ? » « Ne nous changez pas nos danses », disait à M. Perrin un des plus anciens abonnés de l'Opéra, « nous vieillissons ensemble ! » Cet abonné incarnait assez exactement, semble-t-il, l'esprit du public traditionnel...

Mais il y a des traditions aussi de l'autre côté du rideau, et combien, juste ciel ! Et quelle est leur tyrannie ! Ce question, celle des réformes... Elle nous mènerait loin. Et en voilà trop déjà pour aujourd'hui.

M. ALBERT ROUSSEL :

Il faut ressusciter l'opéra-ballet.

M. Albert Roussel est parmi les compositeurs les plus en vue de la jeune école française et sa lettre que nous publions traite la question de l'Opéra au point de vue purement musical :

La question de l'Opéra est beaucoup trop complexe pour pouvoir être traitée en quelques lignes, et je ne suis d'ailleurs pas assez documenté pour répondre convenablement à votre enquête. Ce qui me paraît évident, c'est que, par le fait de ses dimensions, la salle de l'Opéra, qui se prêtait assez bien à la représentation des ouvrages de l'ancien répertoire, répond de moins en moins aux besoins de notre dramatique moderne. Mais je ne vois par pour quoi on ne chercherait pas précisément à profiter de l'ampleur de cette scène, qui permet les grands mouvements de foules, les jeux de lumière, les décors somptueux, pour ressusciter l'opéra-ballet et retrouver ainsi une forme de spectacle parfaitement appropriée à son cadre. Un spectacle où la richesse de la symphonie, la puissance des chœurs, la charme et la variété des danses, la magie des lumières tiendraient évidemment plus de place que le développement des caractères ou la profondeur de l'expression, mais qui n'en serait pas moins capable d'atteindre à une véritable beauté tragique. Nous avons en

France assez de musiciens capables de créer ces spectacles-là, et l'Opéra dispose de toutes les ressources nécessaires pour les monter magnifiquement, orchestre admirable, corps de ballet et chœurs capables de tout ce que l'on pourrait exiger d'eux. On a vu récemment, au Théâtre des Champs-Élysées, avec le délicieux ballet de Ravel, Daphnis et Chloé, ce qu'il serait possible de réaliser dans cet ordre d'idées. Je crois fermement que cette voie serait féconde en grandes et belles œuvres.

Quant au drame lyrique actuel, fils ou petit-fils du drame lyrique, il sera toujours, sauf de rares exceptions, plus à sa place sur une scène moins vaste, où l'auditeur peut entrer en communion plus directe et plus intime avec les interprètes.

M. FERNAND GRECH :

Modifier les traditions de l'Opéra est un travail d'Hercule.

Le subtil et délicieux poète de l'Or des Minuites est de l'avis suivant :

Non : je n'estime pas que, selon les termes de votre questionnaire, l'Opéra réponde, dans son état actuel, aux besoins de la musique, de la danse et des décors modernes. Mais l'erreur initiale me paraît difficilement réparable : l'Opéra est trop grand ; et les directions les mieux intentionnées, les plus artistiques, seront rapidement obligées d'y subordonner l'art au commerce, et de reprendre les éternels opéras qui « font recette », au lieu de nous donner — comme certaines scènes similaires — ou des chefs-d'œuvre injustement oubliés ou des œuvres nouvelles dans lesquelles batte notre cœur moderne.

Modifier ces traditions ? C'est un travail d'Hercule. Il y faudrait un grand artiste, à la fois hardi et savant, et un grand administrateur plein de ressources et d'énergie.

Quelles réformes seraient, à mon humble avis, utiles à l'Opéra ? Voici. Il faut « réformer », c'est bien le mot, la moitié du répertoire, le mettre définitivement de côté, aérer, rajuster l'âme même de l'Académie nationale.

En particulier, nos grands musiciens d'aujourd'hui devraient être représentés beaucoup plus souvent. Faites-leur des commandes, poussez-les au travail. Les anciens sont les anciens, disait Molière, et nous sommes les gens d'aujourd'hui. Qu'est-ce donc quand ces anciens, comme Meyerbeer, par exemple, ne méritaient pas de vieillir ?

La danse ? La leçon des ballets russes est infinie. Tout est à reprendre pour refaire de la danse ce qu'elle est : un des beaux-arts, la sœur véritable de la poésie et de la musique. Il faut enlever la danse à la tradition italienne et la nationaliser. La France est le pays de la clarté ; en musique, l'équivalent de la clarté c'est le rythme. Ce qui nous a enchantés le plus dans les ballets russes (au point de vue spécialement chorégraphique), ce sont les passages où le rythme triomphe. C'est dans ce sens que, chez nous, il faut chercher pour rajuster l'art de la danse — et non pas imiter naïvement et intégralement les ballets russes, qui ont toute leur saveur d'être russes.

Enfin, les décors, la mise en scène et les costumes doivent être également réformés dans le sens de la vie ; il faut qu'ils soient à la fois plus réels et plus poétiques, la poésie n'étant en somme que l'expression suprême de la réalité.

P.-S. — Un architecte avec qui je parle des questions que vous voulez bien me poser au point de vue de la salle et de la scène de l'Opéra énonce une idée que je crois devoir vous transmettre, malgré mon incompetence. Un des graves inconvénients de l'Opéra, c'est que les chanteurs en scène ont, paraît-il, au-dessus d'eux 40 mètres de frises, où les plus fortes voix se perdent, comme le meilleur d'un feu se perd dans la cheminée. Il faudrait arrêter et renvoyer les voix, et pour cela il suffirait de disposer obliquement au-dessus de la scène une sorte de voûte de feuilles de cuivre mobiles qui formeraient abat-son. L'acoustique de l'Opéra y gagnerait beaucoup, les voix normales suffiraient à remplir l'énorme vaisseau et, ajouterais-je, l'esthétique même des œuvres qu'on interprète à l'Opéra bénéficierait de l'amélioration. On y pourrait jouer des œuvres moins excessives, moins grandiloquentes, plus humaines, alors qu'aujourd'hui les drames de la Tétralogie wagnérienne conviennent à peu près seuls à cette scène pour géants ; Tristan et Yseult, cette musique douloureusement psychologique qui se disperse dans un trop vaste espace, y deviendrait possible, et même, un jour, des œuvres dignes de figurer dans ce grand musée de la musique, comme Pelléas et Mélisande.

M. ISIDORE DE LARA :

Il est nécessaire de modifier les traditions.

Le musicien renommé de Messaline veut bien nous répondre ceci :

Il me semble que la première des questions que vous m'adressez serait mieux posée ainsi : « Estimez-vous que la musique, la danse et les décors modernes conviennent à l'Opéra ? »

On ne peut guère nier que le talent des musiciens modernes incline plutôt vers le genre intime et, à de rares exceptions près, il semble bien que la jeune école n'est pas apte à peindre les grandes fresques sonores qui conviennent particulièrement à la scène de notre Académie de Musique.

Pour la seconde question, je crois qu'il est toujours possible et nécessaire de modifier les traditions. Seules, les intelligences myopes se cantonnent dans les habitudes ancestrales.

En ce qui regarde la troisième question, il faudrait, pour la résoudre, être à la fois ministre des Beaux-Arts, architecte, machiniste technicien, directeur de théâtre, décorateur, électricien, un peu musicien et, ce qui n'est pas à dédaigner, hélas ! un peu caissier aussi.

Actuellement, je ne possède pas toutes ces qualités réunies ; mais j'espère les acquérir d'ici à quelques années et pouvoir alors vous répondre utilement.

Nous continuerons la publication des réponses au fur et à mesure qu'elles nous parviendront.

Pierre Montamet.

Voir Excelsior des 3, 4, 7, 9 et 11 septembre.

Brindejone des Moulinsais survolerait la Méditerranée

TOULON, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — On annonce que la traversée de la Méditerranée en aéroplane, de Saint-Raphaël à Cagliari, avec escale à Ajaccio, sera prochainement tentée par Brindejone des Moulinsais ou Garros.

Toujours acclamé M. Poincaré franchit l'étape Tulle-Brive

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

Brive, 12 septembre. De bonne heure, par un matin radieux, tandis que Tulle achève de s'éveiller, le président part visiter la manufacture nationale d'armes, où se fabriquent nos fusils Lebel, modèle 86. Puis il quitte la vieille et pittoresque ville ; et, bientôt, le cortège se déroule le long des hauteurs qui entourent Tulle.

Les voitures suivent dans leur ordre habituel. Malgré la dure étape de la veille, toutes sont à leur rang. M. Chaix, vice-président de l'A.C.F., est au volant de l'automobile présidentielle. Il n'a pas quitté cette place depuis Limoges. La voiture de tête est conduite par M. Sully, président de l'Automobile Club Limousin.

La campagne se déroule sans grande originalité autour d'une route dure, mais excellente, car elle est peu poussiéreuse. A Seilhac, le président s'arrête, le temps de recevoir la classique gerbe de fleurs. Quelques kilomètres plus loin, il franchit un passage à niveau qui se referme derrière lui, et nous voilà bloqués, tandis qu'il continue son chemin. Cris, imprécations : un train passe lentement et s'arrête devant nous. On parle avec le chef de train, dont le convoi avance quelque peu pour dégager enfin la route, et c'est durant un quart d'heure une course folle à la recherche de M. Raymond Poincaré, que nous rejoignons au moment où il s'engage dans la descente d'Uzerche, endormie depuis des siècles au fond de son valloir. Soudain, la voiture présidentielle stagne au bord de la route ; un homme est là, robuste, l'air alerte, la médaille militaire à la boutonnière. Il se précipite vers le président, qui descend de son auto et lui serre chaleureusement les mains : c'est le général Brugère, ancien généralissime de l'armée française.

Et le général montre avec orgueil, à M. et Mme Raymond Poincaré, le château d'Uzerche, que l'on aperçoit en bas de la côte, comme un bijou confié par nos aïeux à cette riante vallée. La célèbre Mme Lafargue y habita, dit-on, quelque temps.

Quelques tours de roues et M. Raymond Poincaré descend au centre de la ville, devant la rue qui conduit à la mairie. A pied, précédé de Mme Raymond Poincaré qui a pris le bras du général Brugère, le président gravit un rai d'escalier serpentant entre deux rangs de vieilles maisons. Des deux côtés, en étendant les bras, on touche les murs. Un bambin de six ans tend un bouquet à M. Raymond Poincaré ; une fillette, qui jouait dans une cour, lui donne la main avec le geste naïf et gauche des bébés.

La rue est si étroite, que le président paraît circuler dans les maisons mêmes de ces pauvres gens. En haut de la côte, devant la mairie qui domine la ville, M. Raymond Poincaré, après avoir parlé de la Lorraine, montre au maire, ravi, qu'il connaît la dispute de sa ville avec celle du Puy-d'Issolre. Ces deux cités prétendent descendre toutes deux de Luxellodunum, dont parle César : « Je n'ai, du reste, pas qualité pour décider qui de vous a raison », dit en riant le président aux notabilités d'Uzerche qui se préparaient à plaider leur cause.

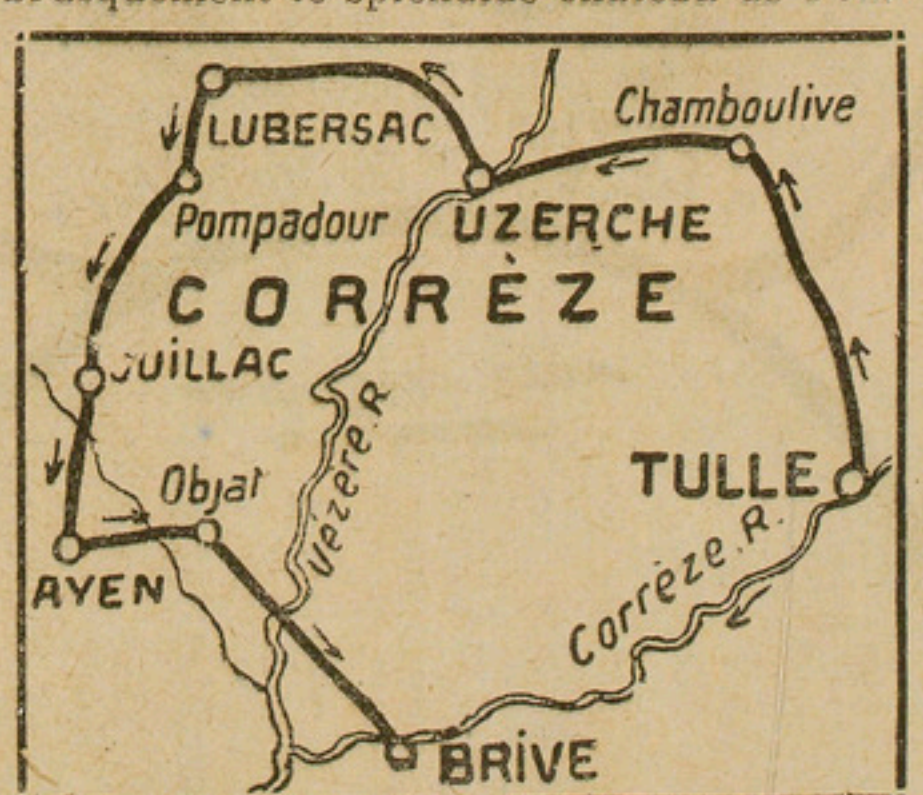
Quelques minutes plus tard, pendant que nous descendons le rai d'escalier, il nous raconte la véritable origine du taureau figurant dans les armoiries de la ville.

Au haras de Pompadour

En quittant Uzerche, le cortège reprend sa marche à travers un pays riant, mais sans grands horizons ; c'est tout simplement la belle campagne de France ; un petit musicien, assis sur une borne de la route déserte, joue la Marseillaise sur son accordéon.

On atteint Lubersac que, du haut de sa voiture, le président déclare aux habitants « une des villes les mieux ornées parmi celles qui l'ont reçu ».

Un écrivain apparaît soudain, proclamant en patois : « Vivo lo président ! », et, à un tournant du chemin, apparaît brusquement le splendide château de Pom-



L'itinéraire parcouru hier par M. POINCARÉ (D'après le Temps).

padour, dont l'Etat a fait un haras célèbre. Sur la place de la ville, 250 enfants parisiens, de la colonie scolaire du dix-neuvième arrondissement, qui sont en vacances, reçoivent le président qui descend pour visiter le haras. On fait défiler des chevaux, parmi lesquels deux superbes purs sang arabes récemment arrivés d'Orient. « Essayez-les ! » suggère en riant au président un de nos confrères. « Eh ! quoi, répond M. Raymond Poincaré, le même ton, vous m'avez déjà accompagné à pied, en chemin de fer, en bateau, en auto, et vous voulez maintenant me suivre à cheval ! » Et il ajoute, en faisant allusion à son grade de capitaine de réserve : « Ne vous y frottez pas, vous savez que les capitaines sont montés ! »

On sort du haras, tandis que les hommes d'écurie font, avec leurs fourches, le simulacre de porter les armes.

Dans le soleil qui dore la poussière, nous passons Juillac et ses tourelles, et Ayen, où l'on aurait, prétend un habitant, retrouvé ces jours-ci un procès-verbal constatant que la cloche de la paroisse avait été fondue par un certain « sire Henri Poincaré, venu de Lorraine exprès pour ceci ». Et, par Objat, décoré de roseaux, M. Raymond Poincaré descend dans Brive, paroisse « jusqu'à n'en plus voir le ciel », dit une brave paysanne.

[SUITE A LA PAGE 61]

LES GRANDES MANŒUVRES DU SUD-OUEST Le premier coup de canon

LE GÉNÉRAL JOFFRE A COMMUNIQUÉ AUX DEUX PARTIS
LE THÈME DES MANŒUVRES

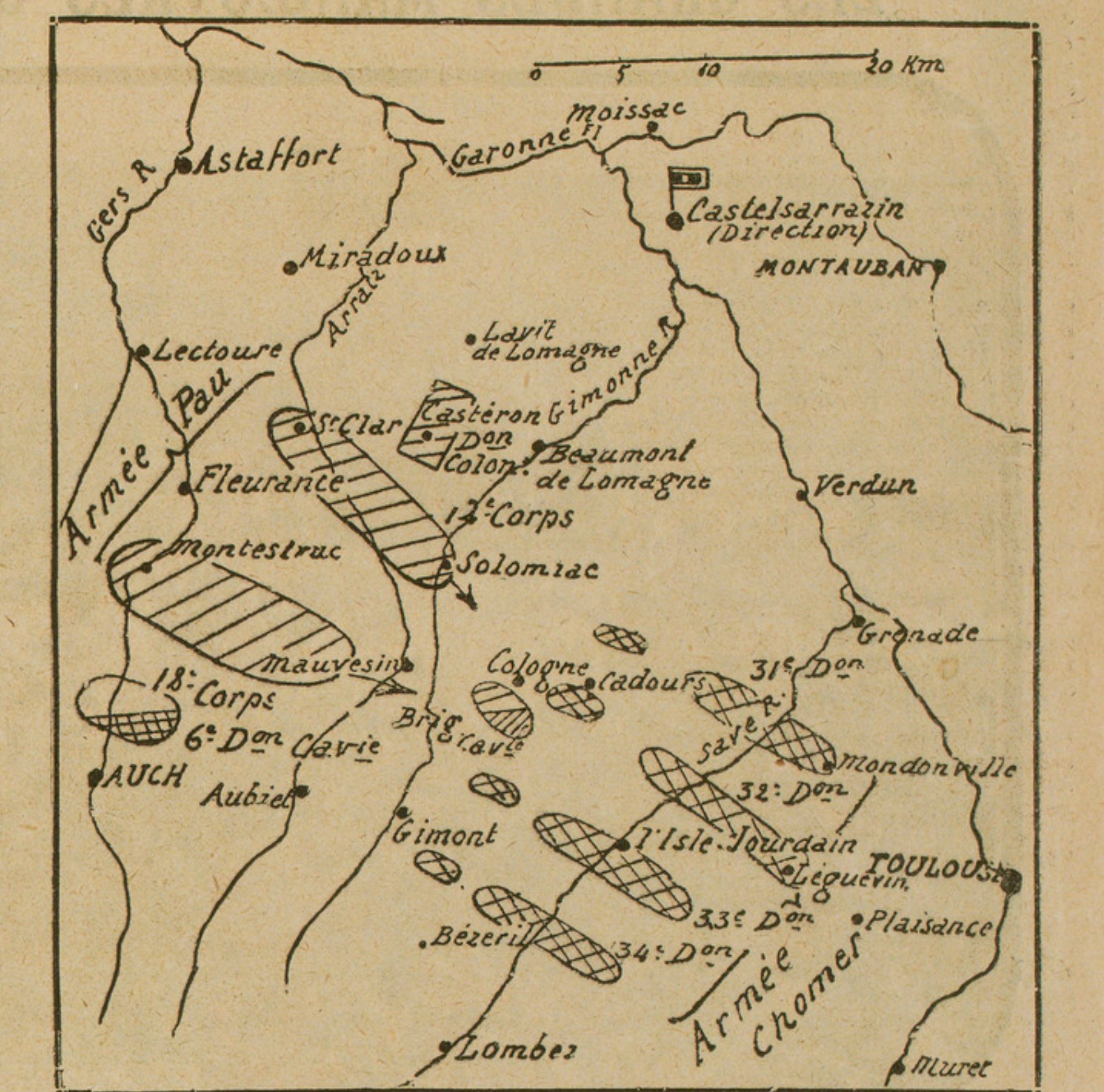
[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

Castelsarrasin, 12 septembre. La situation des deux partis, hier dans la soirée, ne permettait pas encore de préjuger les intentions des deux généraux en chef.

Maintenant que la bataille est engagée, le général Joffre se décide à communiquer le thème donné à chacun des chefs de parti : 1° Parti bleu (général Pau). — L'armée bleue, victorieuse, a entamé la poursuite ;

passé la Save à neuf heures au sud de l'Isle-Jourdain et marche dans la direction de Gimont. La 6^e division de cavalerie est au nord d'Auch, dans la région de Mirepoix, et menace directement le flanc droit de l'armée bleue.

Ce matin, de bonne heure, je me suis porté dans la direction de Mauvezin, où se dirigeaient également un nombre important de généraux et d'officiers d'état-major du service de l'arbitrage. En remontant la



Carte indiquant la position actuelle des armées en présence

de nouvelles unités bleues, constituées dans la région Mont-de-Marsan et le long de la Garonne inférieure, sont rassemblées dans les zones de cantonnement qu'Excelsior a indiquées pour la journée du 10 septembre. L'ensemble de ces troupes, complétées par des organes d'armée, forme, à la date du 9 septembre, une armée bleue. Le quartier général (à Agen) prête à entrer en opérations le 11 septembre, à 6 heures.

2° Parti rouge (général Chomier). — Deux corps d'armée rouges sont en voie de concentration dans les régions de Toulouse et de Muret ; l'ensemble de ces troupes, complétées par des organes d'armée, forme, à la date du 9 septembre, une armée rouge. Le quartier général (à Toulouse) prête à entrer en opérations le 11 septembre, à 6 heures.

Dans l'après-midi du 10, les deux chefs de parti recevaient de leur commandant en chef fidèle (en réalité le général Joffre), les instructions suivantes dont nous donnons le résumé :

ARMÉE BLEUE. — Les forces ennemies battent en retraite à la rencontre de renforts arrivant par la voie ferrée Cote-Toulouse. Environ 3 corps d'armée se trouvent déjà dans la région Toulouse-Muret. Une division de cavalerie est signalée vers Montauban. Le gros de nos forces a entamé la poursuite vers Toulouse. En marchant droit sur la capitale ennemie, le commandant en chef du parti bleu veut obliger l'ennemi à accepter la bataille avant la reconstitution complète de ses moyens. La mission du général Pau est d'agir sur les communications principales de l'ennemi vers le Sud-Est (Toulouse-Pamiers, Toulouse-Cette). Son armée doit chercher à gagner au plus tôt la région Toulouse-Muret.

ARMÉE ROUGE. — Le gros de l'armée rouge se retire sans être inquiété dans la région Toulouse-Albi-Castres. Des colonnes bleues sont signalées en mouvement de Mont-de-Marsan et Bazas vers l'Est et le Sud-Est. Déjà un parti important de troupes était signalé le 9 vers Miradoux. Leur intention paraît être de menacer soit la région de Moissac, soit la région Toulouse-Muret. La mission du général Chomier est de s'opposer à ces diverses actions possibles en opérant sur la rive gauche de la Garonne.

On peut voir, d'après la contexture de ces ordres, que le haut commandement a su limiter le champ des investigations utiles en se servant de renseignements qui auraient été donnés par les mouvements des corps fictifs qui encadrent les armées Pau et Chomier. Cependant, les partis rouge et bleu ont encore beau jeu pour manœuvrer et leurs chefs pourront déployer leurs qualités bien connues d'initiative et d'audace. Mais, pour la première fois peut-être, le haut commandement fait de la stratégie sur le terrain au lieu de se cantonner, comme les autres années, dans le domaine de la tactique pure du champ de bataille. L'innovation peut être excessivement fructueuse pour notre état-major.

Le général Pau a été complètement renseigné hier sur son adversaire par ses avions. Il sait que toutes les troupes du parti rouge s'avancent au sud de la ligne Toulouse-Cadours-Mauvezin. Il doit donc manœuvrer vers sa droite pour répondre au général Chomier qui le menace de ce côté.

Provisoirement, la division coloniale a reçu l'ordre de se maintenir vers Casterton. La brigade de cavalerie est lancée dans la direction de l'Isle-Jourdain. Le 12^e corps est poussé par Saint-Clar vers Solomiac, le 18^e à sa droite se dirige par Montestruc sur Mauvezin.

Le parti rouge continue à marcher nettement dans la direction d'Agen. Le 16^e corps envoie son avant-garde vers Cologne et se dirige sur Cadours. Le 17^e corps

vaillé de la Gimonne, j'ai trouvé les ponts occupés par des détachements de l'armée bleue. Mais en approchant de Mauvezin, j'ai rencontré les premières unités du parti bleu.

Le général Charliery de la Masselière, commandant la 6^e division de cavalerie, paraissait radieux : un de ses escadrons venait d'enlever tout le convoi du 10^e hussards, régiment du 18^e corps d'armée. Déjà, dans le lointain, on entend les premiers coups de feu échangés par les patrouilles de cavalerie au contact.

A midi, j'arrive à Gimont, au moment où la brigade de cavalerie du général Pau attaque ce village dont elle chasse le 9^e chasseurs du 17^e corps. L'armée Chomier avance rapidement sans rencontrer devant elle de résistance sérieuse ; c'est à peine si ses avant-gardes échantonnent quelques coups de fusil avec les cavaliers bleus.

Du côté du général Pau, la marche du 18^e corps (général de Mas-Latrie) est considérablement ralentie par la menace de la 6^e division de cavalerie sur son flanc droit. Une brigade de ce corps d'armée est obligée de prendre position autour de Montestruc ; la 6^e division attaque le village, mais après décision des arbitres, elle doit se replier sur Mirepoix, en laissant toutefois une de ses batteries d'artillerie en possession de la brigade du 18^e corps. Il est évident qu'en ce moment l'acrocchage des deux armées n'est plus qu'une question d'heures ; il se pourrait que la nuit qui vient nous réserve la surprise d'un engagement sérieux. Je rappelle que les deux partis ont toute latitude pour continuer leurs opérations aussi bien de jour que de nuit ; aussi les avant-postes se préparent-ils à faire bonne garde ce soir ! — JEAN VILLARS.

Officiers brevetés à l'aérodrome Blériot

De la série des 10 élèves militaires confiés à l'école Blériot de Buc et arrivés le 21 du mois dernier, 6 sont déjà brevetés, après moins de 20 jours d'apprentissage.

Le premier d'entre eux, le lieutenant De Serre, fut même breveté après dix jours d'entraînement et le second : le maréchal des logis Duran, après 14 jours.

Hier, ce fut le tour des lieutenants Zappoff, Bréhier, de l'adjudant Guidon et du maréchal des logis Mallier, qui tous les quatre passeront avec succès les épreuves.

Cette rapidité d'apprentissage est réellement exceptionnelle et met en valeur la facilité de conduite du Blériot et les méthodes employées avec tant de succès à l'aérodrome de Buc.

C'est une révolution !

TOUT VA BIEN ouvre aujourd'hui ses portes, 15, boulevard Saint-Denis. Le cri à la mode sera : TOUT VA BIEN

Pour prévenir ou combattre les affections intestinales dangereuses aux nourrissons pendant l'époque des grandes chaleurs, le meilleur aliment est la Farine Lactée Nestlé.

Échantillon gratuit d'essai sur demande adressée à la Maison H. NESTLÉ, 15, rue du Parc-Royal, PARIS.

Échos

LA JOLIE CRANERIE

A propos de ce Jules Vallès autour duquel on mène si grand tapage, Mme Juliette Adam écrit au Figaro une lettre par laquelle elle rappelle son geste de 1881.

Vallès, depuis longtemps, n'était plus un inconnu. Ses succès de journaliste d'avant la guerre, renouvelés dès que l'amnistie lui eut permis de reprendre sa signature dans la presse française; le tumulte, soit pour, soit contre, soulevé par l'apparition des deux premiers volumes de Jacques Vingtras — l'Enfant et le Bachelier — l'avaient placé en vive lumière, mis au rang que lui avait attribué M. Philarrète Chasles, professeur en Sorbonne : « Un des maîtres de la langue française. »

Mais c'était déjà un méconnu. La sonorité de son verbe, le retentissement de sa voix, l'outrance de ses paradoxes; la légende forgée et entretenue soigneusement contre lui par les médiocres, les serviles, les ratés, les gendeletriers anxieux de la concurrence, acceptée aussi comme credo par de braves gens plus timorés que perspicaces, l'erreur historique quant aux responsabilités personnelles qui ne se débrouille qu'avec le temps, tout cela faisait de lui une manière d'épouvantail à moineaux.

C'est alors que Mme Juliette Adam, au nom du droit de défense des vaincus de guerre civile, lui offrit l'hospitalité du cerisier de la Nouvelle Revue.

Ce fut épique! Dès le premier chapitre de l'insurgé, clientèle et salons, eux aussi, s'insurgèrent. Cheveux blancs de l'éternel réfractaire, beaux cheveux dorés de la directrice furent arrachés à poignées, chacun les siens, devant les corrections proposées, devant les corrections éludées. Heureusement qu'ils procédaient d'Absalon tous les deux : ça ne se vit pas.

Mais quel échantillon de billets désespérés — tandis que pleuvaient les désabonnements, les récriminations, les mises en demeure!

Mme Adam fut vaillante, ainsi que toujours : elle persista jusqu'à la troisième partie. Là elle dut capituler — comme Mayenne! Mais elle le fit avec grâce et équité envers l'écrivain.

Lui n'oublia jamais son élégante bravoure. — Mme X...

LES COURSES

Aujourd'hui, à 2 heures, courses à Saint-Cloud (trot). — Gagnants d'Excelsior : Prix Edinbourg. — Joubert, Juvisy. Prix de Longchamp. — Jouvence, Jerez. Prix de Courbevoie. — Jarnac, Jalap. Prix de Dinan. — Gracieur, Hecclie. Prix d'Asnières. — Kerpake (B), Kouma. Prix Jacques-Olivier. — Irma, Ibérienne. Prix de Puteaux. — In Salah, Halifax.

Tout à l'électricité.

On sait que les lignes de chemin de fer Paris-Auteuil et Paris-Invalides vont être transformées en lignes électriques. Plus de fumée, des tunnels propres comme des salles de bain, plus de charbon dans les yeux...

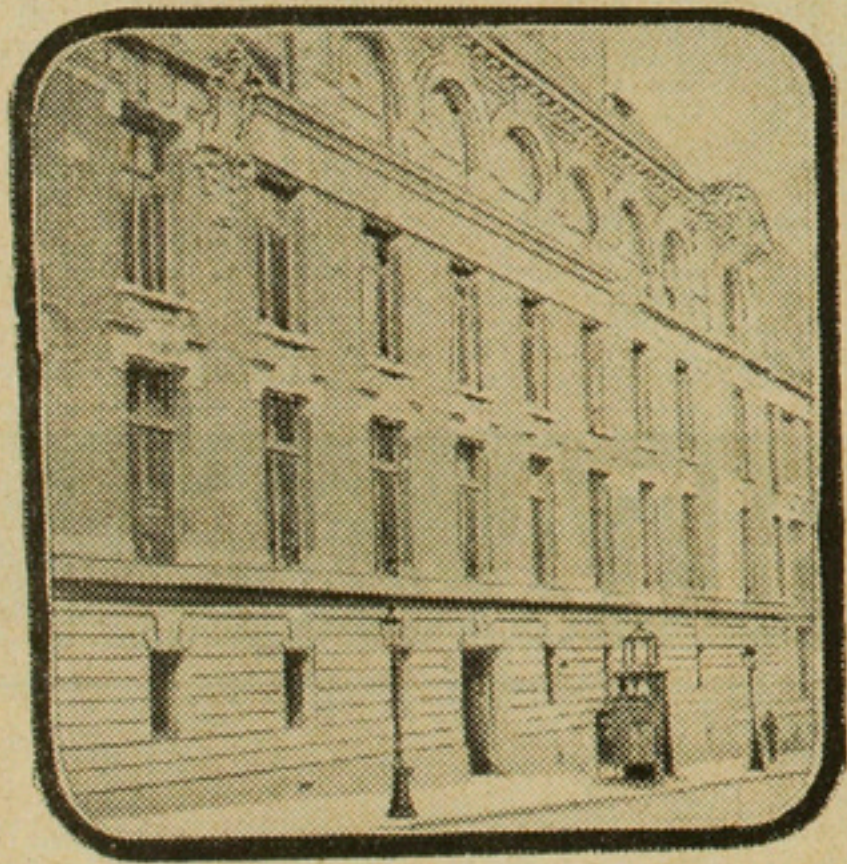
Déjà, une partie de l'électrification est achevée. Entre Boulaivilliers et les Invalides, des essais ont été effectués et les motrices fonctionnent. Bientôt, tout l'ensemble des travaux sera terminé, et grâce à la bienfaisante électricité, nous n'aurons plus l'impression, en prenant la « Ceinture », de faire un voyage, mais une promenade.

L'Institut agronomique.

On ne sait toujours pas à quelle date seront inaugurés les nouveaux bâtiments de l'Institut national agronomique.

Depuis quelques semaines déjà, la nouvelle façade de la rue Claude-Bernard est terminée, à tel point qu'on avait avancé que les cours pourraient avoir lieu dès octobre prochain dans les nouveaux amphithéâtres et les nouveaux laboratoires.

Mais cette affirmation était prématurée, et, loin de prévoir cette inauguration



Les nouveaux bâtiments de l'Institut National Agronomique, rue Claude-Bernard

pour la fin de l'année, il est plus prudent, pour nos futurs agronomes, de n'y compter que pour le printemps, et peut-être pour octobre 1914.

Au service de la France.

M. Reynaldo Hahn accomplit actuellement une période d'instruction militaire à Melun. Il n'a point de grade, pas même une lyre de musicien ne dore la manche de son uniforme; mais de simples molletières bleues gignent ses jambes et sur sa vareuse rougeuse une bicyclette, car le compositeur délicieux et délicat de la Fête chez Thérèse est cycliste du colonel.

Pendant qu'il sert la patrie, M. Reynaldo Hahn sert aussi la musique, car il a fondé une chorale qu'il dirige après avoir distribué les plus régimentaires aux officiers. Et voilà comment Mars fait un doigt de cour à Euterpe...

L'homme du monde.

Une entreprise cinématographique fait « tourner » depuis quelques jours le Dindon, la si amusante comédie de M. Georges Feydeau. Avant-hier, le metteur en scène interrompit l'opérateur juste au moment où l'un des principaux personnages — un comédien réputé pour son élégance et ses calinottes — s'apprêtait à présenter ses hommages à l'héroïne. Hier, lorsqu'on se remit en po-

sition, l'opérateur constata, stupéfait, que l'interprète qui, la veille, était vêtu d'un complet gris et coiffé d'un chapeau de paille, s'était affublé d'une jaquette et d'un chapeau haut de forme.

— Vous avez voulu nous faire une farce, lui dit-il. Comment voulez-vous « tourner » la scène d'un film dans deux costumes différents ?

— Très aisément, répond le comédien sans sourciller. J'incarne un homme du monde. Il est juste que je change plusieurs fois de vêtements.

En attendant « le tango ».

Là-bas, au bord du bassin d'Arcachon, à six kilomètres de la villa de Gabrielle d'Annunzio, au terme de la route sablonneuse qui conduit aux dunes du Pilat, il arrive qu'en s'égarant on se trouve soudain en face d'une petite



Mme EVE LAVALLIÈRE en travesti (Phot. Félix.)

maison tranquille qui, toute seule, regarde la grève déserte et la mer. Devant elle passe, stridente de cigales, une allée bordée de pins. Les propriétaires de la maison y ont installé des chaises longues et, sur l'une d'elles, un jeune garçon, vêtu d'un pantalon court et d'une chemise molle, parcourt nonchalamment un livre posé sur ses genoux. Apercevant des visiteurs, il se lève d'un bond léger et les regarde curieusement, comme étonné de voir un être vivant s'aventurer dans ce désert. Et ce jeune garçon aux cheveux courts, c'est Mme Lavallière qui, attendant de créer un rôle masculin dans le Tango, la prochaine pièce de M. et Mme Jean Richepin, s'habitue à porter le costume d'homme, où elle était déjà si spirituellement à l'aise lorsqu'elle jouait les Petits.

L'art français au Brésil.

On télégraphie de Saint-Paul : L'inauguration de l'Exposition d'art français, organisée par le Comité France-Amérique de Sao-Paulo, a eu lieu hier en présence du gouvernement de Sao-Paulo, du ministre de France, du commissaire général, M. Hourticq, de la municipalité et du président de l'Exposition et du Comité France-Amérique de Sao-Paulo, docteur Tibirica, ancien président de l'Etat de Saint-Paul.

Le président, le ministre de France et le commissaire général ont prononcé des discours vivement applaudis. L'Exposition a recueilli le plus vif succès, et le Comité de Sao-Paulo a télégraphié à Paris le nouveau triomphe que l'art français venait de remporter dans l'Amérique latine.

Une aubade par sans fil.

Le New York Herald rapporte que le prince de Monaco vient de donner une aubade par télégraphie sans fil aux Américains.

Au moment où son yacht l'Hirolle entrait dans la baie, les employés des postes du sans fil de plusieurs paque-



PRINCE DE MONACO

bois entendirent résonner à leurs oreilles des passages d'hymnes nationaux et de la Veuve joyeuse. On se demandait d'où venait ce beau concert et on demeura dans l'incertitude jusqu'au lendemain, jour où l'Hirolle avertit qu'elle allait recommencer sa musique aérienne.

Le programme, cette fois, comportait America, la Marcellaise et un choix de morceaux connus. De plusieurs milles à la ronde le prince reçut des remerciements. C'est à l'aide d'un instrument très simple, formé d'un clavier à dix touches, que le prince transmet ses ondes musicales.

Le prince, ensuite, débarqua, prit un tramway, voulut payer le conducteur avec une pièce de dix francs que celui-ci refusa, fut obligé d'emprunter quelque menue monnaie américaine et alla acheter des munitions de chasse pour poursuivre l'ours dans les Montagnes Rocheuses. Que ne les tue-t-il par le sans fil ou les rayons F !

Aux Antilles.

D'après les nouvelles que nous apporte le dernier courrier des Antilles, Saint-James a été favorisé d'une récolte exceptionnellement belle. Les célèbres Plantations, avec leurs nombreuses Rhumeries, offrent, depuis le commencement de cette année, une très grande activité excessivement pittoresque.

Les stocks de réserve du Rhum Saint-James vont donc s'enrichir de toute la production 1913, qui complètera parmi les meilleures années.

Le mariage sur la route.

Un jeune couple qui arriva à Berwick, dimanche dernier, accomplit un mariage à l'écoissaise d'une manière vraiment simple. Les jeunes gens passèrent la frontière écoissaise en voiture et la firent arrêter devant deux hommes assis sur la route.

Le jeune homme, s'adressant à eux, leur expliqua que sa compagne et lui désiraient s'épouser, mais qu'ils ne pouvaient être mariés à l'église suivant les us conventionnels, parce qu'on y mettrait obstacle dès que les bans seraient publiés. Le jeune homme et la jeune femme, se tenant alors devant les deux témoins, déclarèrent se prendre réciproquement comme femme et comme mari. En foi de quoi un document, qui avait été apporté tout préparé, fut signé par les quatre personnes.

NOUVELLE A LA MAIN

— Alors, Richepin va introduire le tango sous la coupole ?

— Tiens! Les immortels, eux aussi, ont envie de s'amuser. L'habit vert ne fait pas le moine...

Le Veilleur.

Les exigences de l'actualité nous obligent à ajourner notre feuilleton le Mystère des Cambrettes, par GEORGES MONTIGNAC.

L'AFFAIRE DU COLLIER AU TRIBUNAL DE BOW-STREET

Deux employés des postes furent complices du vol

M. Quadratstein l'a révélé hier à l'audience, ajoutant que cette complicité avait coûté 60.000 francs.



MM. SALOMON et BRANDSTATTER furent entendus hier : M. QUADRATSTEIN, tout en révélant la complicité d'employés des postes, n'a pas dit s'il s'agissait de l'administration française ou de l'administration anglaise. On trouvera à la page 7 le récit complet de l'audience d'hier, qui, pas plus que les deux précédentes, ne manque d'intérêt. (Phot. de notre envoyé spécial.)

INCIDENT FORTUIT, MAIS HEUREUX

L'expression est d'un journal grec qui se félicite que l'incident ait provoqué des manifestations de sympathie envers la France.

Il n'est pas douteux que l'émotion provoquée par l'allocution du roi de Grèce s'est notablement atténuée depuis quarante-huit heures. L'opinion publique française n'est pas restée insensible aux manifestations d'affection réelle avec laquelle le peuple hellène a tenu à exprimer son désir d'effacer rapidement le malentendu.

Et la démarche si franche, si spontanée que M. Venizelos, président du Conseil, a faite auprès du chargé d'affaires de France, le ton extrêmement net de ses déclarations, ont encore accentué l'impression produite en France par l'unanimité avec laquelle tous les Grecs ont voulu rendre hommage aux éminents services de la mission militaire française.

Il convient de constater, d'autre part, que les circonstances dans lesquelles le roi Constantin prit la parole — circonstances qui n'étaient pas encore connues — réduisent singulièrement la portée véritable de son allocution. « Les compliments qu'il fut dans l'inevitable obligation d'adresser aux officiers allemands n'ont été, dit la Nea Imera, l'un des journaux les plus importants d'Athènes, dictés que par la parenté et nullement par la politique. »

Enfin, le voyage que M. Romanos a fait hier à Francfort auprès du roi est une preuve nouvelle que le souverain a tenu à déterminer, d'accord avec son représentant en France, la forme dans laquelle il donnera à notre pays l'assurance de la permanence de ses sentiments d'amitié envers lui.

Nous ne connaissons point les décisions prises. Mais nous sommes d'avance certains qu'elles seront telles que le roi sera accueilli à Paris comme le souverain d'une nation dont l'histoire contient de souvenirs glorieux auxquels est attaché le nom de la France.

« L'incident, écrit l'Embros, fut un incident fortuit, mais heureux, car il a donné à l'opinion publique et aux milieux officiels helléniques l'occasion de manifester, d'une façon éclatante, leurs sentiments envers la France. »

Nul commentaire ne pouvait nous être plus précieux. — JEAN MENEVAL.

PARIS SERA moins encombré

La commission de contrôle des travaux décide de faire travailler la nuit et d'augmenter le nombre des équipes

Ainsi qu'Excelsior l'avait annoncé, la commission de contrôle des travaux que préside M. Brunet, conseiller municipal, s'est réunie hier à l'Hôtel de Ville.

Elle a examiné les mesures à prendre afin d'éviter les encombrements occasionnés sur de nombreux points de Paris par les chantiers de construction ou de réparation.

D'accord avec l'administration, la commission a décidé de demander aux Compagnies intéressées d'intensifier le travail sur les chantiers ouverts.

M. Varenne, conseiller municipal, a protesté contre le retard apporté à l'exécution des travaux de modification de lignes de tramways, de terre-plein de la place Clichy. Si ces travaux avaient été commencés au 1^{er} juillet, a-t-il fait remarquer, et si l'on avait procédé au travail de nuit qu'on avait promis, ils seraient presque terminés à l'heure actuelle. Sur sa demande, ils vont être entrepris en s'inspirant du principe de l'unité de chantiers; on y travaillera la nuit, et les travaux seront arrêtés de manière à rendre libre la circulation des voitures pour les fêtes de Noël et du 1^{er} janvier 1914. Ils seront repris à une époque où la circulation est le moins intense sur la place Clichy.

La commission a invité l'administration à autoriser l'ouverture de nouveaux chantiers qu'au fur et à mesure de la fermeture des précédents, et à veiller à ce que les Compagnies justifient de leur approvisionnement en appareils et en matériel pour obtenir l'autorisation de commencer leurs travaux. En outre, les Compagnies devront mettre sur les chantiers le plus grand nombre possible d'ouvriers pour que la voie publique puisse être rendue à la circulation avant l'hiver.

La commission procédera lundi matin à une visite des chantiers qui encombreront le plus les rues de la capitale. — MARCEL ETIENNE.

La foudre tombe sur un cuirassé

Toulon, 12 septembre (Dépêche Fournier). — Au cours d'un violent orage qui a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi, la foudre est tombée sur le cuirassé cuirassé Regain, ancré de l'Ecole de canonage, qui est actuellement amarré dans l'arsenal. (Fournier.)

CONTES ET VARIÉTÉS

L'inutile Stratagème

Les habitants de Navillac (Charente) se glorifiaient de compter, parmi leurs concitoyens, un sous-secrétaire d'Etat. C'est là, pour un chef-lieu de canton, une particularité tout ensemble utile et agréable. Car, s'il est agréable de lire dans les journaux parisiens que « M. César Malibranc, sous-secrétaire d'Etat à la Mutualité », il est incontestablement utile, aux environs des 1^{er} janvier et 14 juillet, d'avoir le droit de taper l'abdomen du sous-secrétaire d'Etat à la Mutualité et de l'interpeller en ces termes : « Hé! César! Tu ne te souviens pas de ton vieux camarade de classe?... Hé! oui!... Celui qui était toujours puni à la place!... Farceur de Malibranc, va!... Dire qu'il ne m'a pas encore décerné la moindre distinction!... » En présence d'une si transparente allusion, César Malibranc, qui n'avait jamais su dire non, ne pouvait pas ne pas promettre de « penser au vieux camarade ».

Au train dont il allait, il semblait évident que, si le ministère durait encore l'espace d'une ou deux promotions, tout Navillac serait peuplé, partie d'officiers d'académie et partie de chevaliers du Mérite agricole.

Parfois, César se posait à soi-même cette angoissante question :

— Quand ils auront des rubans, me laisseront-ils la paix ?

— Jamais! répondait une voix intérieure.

— Que me demanderont-ils donc? reprenait César.

— Des rosettes! déclarait nettement la voix intérieure...

Honteux de l'apreté de ses compatriotes, obsédés par leurs sollicitations, et convaincu de leur insatiableté, Malibranc tenta de se soustraire à leurs visites, car c'était le seul moyen, il s'en rendait bien compte, d'en finir avec cette « déshonorante curée des places et des faveurs » qu'il avait flétrie lui-même avec tant de verve indignée, alors qu'il n'était que simple député. Puisqu'il était sans force pour refuser aux Navillacois la manne gouvernementale, il n'aurait plus à Navillac...

Inutile stoïcisme!... Vaine abnégation!... Lorsque Malibranc n'allait plus à Navillac, ce fut Navillac qui vint à Malibranc!

Navillac envoya d'abord à Paris quelques émissaires isolés, qui descendaient chez un hôtelier natif de la Charente et ne faisaient au sous-secrétaire d'Etat qu'une visite discrète, en chapeau haut de forme cérémonieux et redingote de noces, aux manches luisantes et trop courtes, d'où émergeaient de fortes mains brunes et velues de travailleurs. Puis, ce furent des familles entières; la vieille grand-mère, en bonnet du pays, ouvrait la marche, suivie du père, de la mère et de nombreux rejetons. Tout ce monde demandait à César Malibranc des billets pour la Chambre et des loges pour l'Opéra et revenait chaque jour, avec une désespérante ponctualité, implorer quelque nouvelle faveur. Pour s'en débarrasser, il n'y avait qu'une recette, mais elle était infailible : promettre au chef de famille de fleurir sa boutonnière... et tenir cette promesse, sous peine d'un retour offensif de la tribu.

Mais cela n'était rien encore, et le sous-secrétaire d'Etat ne se prit à maudire la destinée qui l'avait fait naître à Navillac que le jour où commença l'arrivée régulière et affolante de Navillacois en délégations. Successivement, et comme s'ils exécutaient un plan bien conçu et longuement mûri, toutes les sociétés locales déléguèrent des émissaires vers le grand homme.

Les sapeurs-pompiers envoyèrent leur état-major, en tenue de gala; puis les dirigeants de la Fanfare navillacoise se présentèrent au sous-secrétaire, bannière déployée, à la grande joie des badauds; quant à l'Académie artistique et littéraire de Navillac, elle se déléguait tout entière, aucun de ses vingt-six membres ne se jugeant moins digne que les vingt-cinq autres de représenter la compagnie; et, presque chaque jour, se créaient à Navillac des associations nouvelles, horticoles, savantes, sportives, amicales, fraternelles, professionnelles ou bienfaisantes, mais toujours résolument mutualistes et farouchement charentaises. La première assemblée générale avait invariablement pour but la nomination d'une délégation vers l'illustre Navillacois, et les statuts prévoyaient inégalement le renouvellement trimestriel, voire mensuel, du bureau, « afin, avouaient sans vergogne les sociétaires, que chacun à son tour pût être à l'honneur, ayant été à la peine... » Traduisez : « ... afin que chacun à son tour pût recevoir les palmes ou le Mérite agricole... »

César Malibranc, ayant cédé aux premières sollicitations, pouvait difficilement résister aux suivantes. Avec logique, le président de la Société amicale des Anciens Elèves de l'Ecole communale de Navillac se serait étonné de n'être pas traité aussi bien que le président de l'« Union fraternelle des Horticulteurs navillacois »...

Mais vint un moment où les ministres de l'Instruction publique et de l'Agriculture firent remarquer à César que sa consommation effrayante de distinctions honorifiques dépassait un peu les bornes et qu'il serait temps d'y mettre un terme, quelques députés de l'opposition ayant manifesté des velléités d'interpellation. Ils ajoutèrent que le président du Conseil n'hésiterait pas, le cas échéant, en dépit du grand principe de la solidarité ministérielle, à se séparer d'un aussi compromettant collègue, lequel, au surplus, commençait à être chahuté par quelques auteurs de revues, qui tournaient en ridicule les trop fréquentes délégations de Navillac.

Cet avertissement ne laissa pas d'émouvoir César Malibranc, qui résolut de faire cesser, avant tout, ces

BEAUTEVIVA
BLANC LIQUIDE POUR LE VISAGE
ED. PINAUD. PARIS

Mondanités

La Journée

OBSEQUES

Midi : M. Charles-Henri Jeanselme (Saint-Pierre-de-Chaillot).

RECEPTIONS

M. et Mme Eugène Gilbert viennent de donner, en leur château de Clairfontaine, près de Namur, plusieurs réceptions.

Parmi les invités :

Baron et baronne de Wolff de Moorseele, comte et comtesse G. de Brie, baronne douairière de Rosie, baron, baronne et Mlle P. de Gaiffier d'Hestray, comte et comtesse M. de Villenot, baron et baronne de Carier d'Yve, comte et comtesse G. de Liedekerke, comtesse R. de Liedekerke, M. et Mme A. de Pierpont, comtesse M. de Robiano, baronne et Mlle A. d'Huart, chevalier et Mme de Selière de Moraville, M. et Mme H. Davignon, comtesse et Mlle de Diesbach de Belleruche, comte et comtesse J. de Beaufort, comte, comtesse et Mlle Martini, M. et Mme H. Bruneel, etc.

La baronne Ed. de Bastard, née Rohan-Chabot, a donné, ces jours-ci, en son château de Lacoste, une soirée très intéressante.

Sélection d'œuvres de M. Gaston Lemaire, qui dirigeait l'orchestre, dont faisait partie Mlle A. de Génis, le comte A. de Solages, le vicomte de Prin, M. Durgeon. Le vicomte de Prin dit des poésies de lui très goûtées. Mlle H. de Sampsigny se fit applaudir dans différentes œuvres sur le violon.

Puis vint l'œuvre d'Amour, ballet japonais, de M. G. Montaigne, musique de M. Gaston Lemaire, dansé à ravir par la comtesse de Saint-Aulaire, comte A. de Solages, baronne des Hauts-Champs, Mme Y. Favolle du Moustier, comte A. de Fleury, MM. G. de Tarde et Jean de Bastard.

La vicomtesse de Prin dit le prologue avec esprit; la baronne d'Eureilles de Characé interpréta à la perfection le rôle de Fleur Pêcheur.

La soirée se terminait par un cotillon conduit par M. Jean de Bastard et Mlle de Saint-Aulaire et un souper par petites tables.

DEPLACEMENTS

M. Max Martin-Fürth va faire un séjour en Allemagne et en Autriche.

Le baron et la baronne de Serlay sont attendus au château de Louy.

Le comte et la comtesse d'Arjuzon s'installent pour l'automne au château de Saint-Rémy-sur-Avre.

Le prince François de Polignac est attendu au château de La Jumellière.

Le comte et la comtesse Gaspard de Miramon vont faire un séjour au château de Vielsalm.

Le comte et la comtesse de La Bégaudière vont retrouver le comte et la comtesse J. de Lesseps, au château de La Chesnay.

Lady Pirbright a quitté Paris, hier, en automobile, pour se rendre à Baden-Baden.

M. et Mme Camille du Chesne sont au château du Verger (Loiret).

Le comte et la comtesse de Griffon-Sénéjac ont quitté Londres, se rendant en Ecosse.

M. et Mme J. W. Vanderbrilt ont fait un court séjour à Montau, où ils reviendront prochainement avec LL. GG. le duc et la duchesse de Manchester.

Le duc de Pomar va faire un séjour à Montreux.

PLAGES ET VILLES D'EAUX

De Newport : Le grand-duc Alexandre-Michailovitch, qui est, à Beechwood, l'hôte de Mrs J. Astor, vient de s'arrêter à Newport, qu'il désire voir. Voyageant incognito, il n'a assisté qu'à un très petit nombre de réceptions.

Ces jours-ci, dîner chez l'ambassadeur de Russie et Mme Bakhteff, luncheon chez Mr et Mrs Léonard Thomas, à New Lodge.

À Beechwood, un dîner, suivi de musique, a été donné par Mrs J. Astor.

Parmi les invités : MM. Lyssakovsky et Boris Yonine, premier et deuxième secrétaires de l'ambassade; baron Horst von Lersner, de l'ambassade d'Allemagne; M. et Mme Whitney Warren, Mr et Mrs L. M. Thomas, M. A. de Navarro, etc.

Mrs Herbert Harriman et Mrs J. Stewart Barney ont donné d'autres dîners.

De Saint-Basile :

La première épreuve de la Coupe de la Reine Victoria, pour les yachts pilotes par les jeunes filles, vient d'avoir lieu devant un très élégant public. Le yacht *Barandil*, piloté par Mlle Clara Pardini, a été classé premier; second, *Papoose*, piloté par Mlle Vega de Seoate; troisième, *Giradola*, piloté par Mlle Carmen Irazusta et à bord duquel se trouvait le roi Alphonse XIII. Les jeunes pilotes, à leur débarquement au Royal Club Nautique, ont été longuement ovationnées. La seconde épreuve est courue aujourd'hui.

BIENFAISANCE

Le navire-hôpital *Notre-Dame-de-la-Mer* vient de terminer sa campagne annuelle d'assistance aux marins des grandes pêches

d'Islande et de la mer du Nord. Il a fait escale à Gand et à Ostende, invité par les congrès internationaux de pêche et de sauvetage. S. M. le roi des Belges, qui s'intéresse beaucoup aux œuvres maritimes, a visité longuement le *Notre-Dame-de-la-Mer*.

MARIAGES

Mardi, a été béni, en l'église de Clerf (André-et-Loire), par S. Gr. Mgr de Moncheville, le mariage de Mlle Jeanne de La Besnardière et de M. Robert Taunay. Après la cérémonie, un lunch a eu lieu au château de La Fresnaye.

Le capitaine Paul Gaglio, de l'état-major particulier du génie, à Orange, est fiancé à Mlle Gabrielle Bret.

Au château de Meirlebeke (Belgique), a été célébré le mariage de M. Gérard Macquart de Terline, fils de M. Macquart de Terline et de Mme, née de Hanteleque, avec Mlle Albine Rotsart de Hertaing, fille du baron et de la baronne Rotsart de Hertaing.

On annonce le prochain mariage de Mlle Thomas, fille de M. Max Thomas, décédé, et de Mme, née Falateuf, avec M. Gustave Lhuillier, fils de M. et Mme Lhuillier, décédés.

Le mariage de Mlle M. de La Masselière avec M. L. de La Brancatière aura lieu au château de Mannaie, en Anjou, le 24 septembre.

Mardi prochain, 16 septembre, à 11 heures 1/2, en l'église Saint-Pierre de Merville, sera béni le mariage de M. Jean Bateman avec Mlle Marthe Guy.

Le 8 septembre, a été célébré, en l'église de Paramé, le mariage de M. Jean Martin, caissier au Crédit Lyonnais, agencé de Boulogne-sur-Mer, fils de M. Martin, directeur de l'agence du Crédit Lyonnais au Mans, avec Mlle Valérie Mougeot, fille du commandant Mougeot, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Cornet d'Elzins du Chénay.

En l'église Saint-André d'Angoulême, a été célébré le mariage de Mme Marguerite Lambert avec M. Désiré Gombaud.

NAISSANCES

Mme F. de Wendel vient de donner le jour, au château de Vaugier, à un fils qui a reçu le prénom d'Henri.

Mme Perrignon de Troyes-Rolland de Ravel, femme du médecin major au 3^e cuirassiers, vient de mettre heureusement au monde, à Vouziers, une fille qui a reçu les prénoms de Marcelle-Louise-Marie-Madeleine.

La vicomtesse Robert de Moulillac a mis heureusement au monde, au château d'Avesnes, une fille qui a reçu le prénom de Nicole.

La vicomtesse de Grasset a mis au monde un fils qui s'appellera Fernand.

Mme Alfred Chastelain de Théroutanne a donné le jour à une fille qui a reçu le prénom de Marie-Madeleine.

Mme Joseph de La Fouchardière, née du Martroy, vient d'être mère d'un fils qui a été prénommé Bernard.

À LA RELIGIEUSE. — Deuil immédiat, 32 pl. de la Madeleine, 2^e r. Tronchet, Paris.

NECROLOGIE

Le général P. Delanée, commandeur de la Légion d'honneur, vient de mourir, à l'âge de soixante-sept ans, à La Ferté-sous-Jouarre. Le général Delanée avait été chef d'état-major du général Bognis-Desbordes, au Soudan, commandant de la deuxième brigade de cavalerie d'Algérie et de la subdivision de Tiemcen. C'est lui qui avait dirigé les premières opérations sur les confins marocains.

Les obsèques de M. Armand Lévy auront lieu demain dimanche. On se réunira à la porte principale du Père-Lachaise.

Les obsèques de M. T. Boch, président de la Chambre de commerce de Mulhouse, ont été célébrées avant-hier.

Des discours ont été prononcés par MM. de Lacroix, Brun, de Nancy, et Boll, directeur du *Journal d'Alsace-Lorraine*.

M. Jacobsen, maire de Beaufort, vient de mourir, à l'âge de soixante-dix-sept ans, au château des Granits.

Nous apprenons la mort :

Du peintre paysagiste Tanzi, décédé à Blida, à l'âge de soixante-sept ans;

Du chanoine M. Lanet, aumônier des prisons, décédé à Beziers, à l'âge de soixante-dix-huit ans;

De M. E. Ottenheim, dont les obsèques ont eu lieu hier, à 3 h. 30, au cimetière Montmartre;

De M. L. Feulpin, ingénieur civil, décédé à Bel-fort;

De M. E. Forman, chevalier de la Légion d'honneur, décédé au château de La Crillière, près de Cholet, et dont les obsèques ont été célébrées hier.

MARCIGNAC.

La Journée artistique

GALERIE DEVAMBEZ (43, boulevard Malesherbes). — Exposition permanente de tableaux modernes. GALERIE REITLINGER (12, rue La Boté). — Exposition « Les Deux Ecoles », tableaux et aquarelles.

TRIBUNAUX

LA NOUVELLE EXCUSE DES INCULPES

Depuis les incidents policiers du cinquième, les inculpés accusent toujours les agents ou insinuent que ce sont eux qui leur ont mis dans les poches des armes prohibées.

Hier, la onzième chambre de police correctionnelle, présidée par M. Lemerrier, en avait deux de cette espèce.

André de Raoulx, un peintre en bâtiments de dix-huit ans, fut arrêté le 24 août, à Puteaux, par un agent qui avait été prévenu qu'il tirait des coups de revolver dans un terrain vague. Il était étendu sur le sol, en état d'ivresse, et, à côté de lui, se trouvait un revolver démonté de son chargeur. Or, dans ses poches, on trouva un chargeur et des cartouches.

« Je ne sais qui les a placés là, déclara-t-il, mais ils ne sont pas à moi. »

Son avocat, M. Caen, plaide « que l'on ne pouvait affirmer que l'on n'avait pas placé le chargeur dans la poche du veston de de Raoulx pendant son sommeil d'ivrogne ».

Mais le tribunal n'admet pas cet argument et condamne de Raoulx à 15 jours de prison avec sursis et 55 francs d'amende, pour port d'arme prohibée et ivresse.

L'autre inculpé est un « béguillard », Victorien Assenat, âgé de vingt-six ans et déjà pourvu de vingt-deux condamnations.

Il fut arrêté, jeudi dernier, rue de Rivoli, tandis qu'il mendiait. Il insulta alors les agents, leur fit une résistance désespérée et, finalement, conclut :

« Vous pouvez aller avec ceux du cinquième et du onzième ! Vous êtes tous pareils, mais soyez convaincus que je vous retrouverai ! »

Le tribunal lui a infligé quatre mois de prison.

LE MANDOLINISTE CONNAIT

M. CLARETIE

Le 1^{er} septembre 1912, boulevard Bonne-Nouvelle, des agents faisaient circuler deux joueurs de mandoline. L'un d'eux le prit de haut :

« Vous aurez de nos nouvelles, s'écria-t-il. Je connais M. Claretie et il vous fera révoquer. Du reste, je travaille dans les journaux et je ferai un article sur vous ! »

Malgré cette déclaration, le musicien fut arrêté. C'est un nommé Georges Bannerot, âgé de vingt-deux ans, qui se dit homme de lettres et chanteur des rues en attendant d'avoir trouvé une place.

Il était ici hier devant la onzième chambre correctionnelle. Il ne s'est pas présenté et c'est par défaut qu'on lui a infligé huit jours de prison. — EUGÈNE NOLENT.

Le nom de l'enseigne André Perrot à une unité de la flotte

À la suite de la demande formulée par la Société de géographie commerciale de Marseille, une des plus actives et des plus entreprenantes de France, le ministre de la Marine a donné le nom de l'enseigne André-Perrot à une unité de notre flotte militaire.

L'enseigne de vaisseau André Perrot méritait grandement l'honneur posthume que l'on rendra à sa glorieuse mémoire. En 1898 il partait pour le Congo, sur sa demande, afin de rejoindre la mission Marchand pour prendre le commandement de la flottille du Haut-Nil. Désireux d'arriver sans le moindre retard il brida les épaules, laissant derrière lui toute son escorte de marins blancs. Le 31 mars 1899, après cent trente-sept jours de marches forcées, il arrivait près du lac Nô où il fut lâchement assassiné par les noirs qui l'accompagnaient. Le corps fut jeté dans le fleuve.

Lord Kitchener, qui était à quelques lieues du théâtre de l'attentat, fut aussitôt prévenu et fit faire dans le fleuve, durant deux jours, des recherches qui, malheureusement, demeurèrent infructueuses. Respectueux des lois universelles de la confraternité d'armes liant tous les soldats de toutes les armées, il rendit les honneurs militaires à l'héroïque marin disparu en faisant tirer trois salves de fusils et de mitrailleuses sur les rives du Niger.

Cette touchante anecdote est très peu connue, pour ne pas dire tout à fait ignorée en France. Nous la tenons d'un ami de lord Kitchener, et il nous est doux de la rappeler à l'honneur où la patrie reconnaissante s'apprête à rendre à Perrot l'hommage qu'a mérité sa vaillance.

AUX GRANDS MAGASINS DUFAYEL

Exposition aux Grands Magasins Dufayel : Mobiliers par milliers, sièges, tapis, tentures, literie, toiles, blanc, articles de voyage, armes de chasse, etc. Nombreuses attractions, cinématographie, buffet-glacier, concert dans le Palmarium de 2 heures à 6 heures.

CONCENTRES DE FLEURS = PARFUMS GODET

RHUM NEGRITA Reconnu le meilleur

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

L'ampore truquée. — M. Pottier a présenté une ampore trouvée en 1808 par Millin, qui avait disparu et qu'il a retrouvée au Louvre. Elle vient de la collection de M. de Paray et l'on savait par les Mémoires de cet antiquaire qu'il avait organisé une fabrique de vases étrusques. On peut constater, en effet, qu'il s'agit d'une contrefaçon moderne; mais le vase n'a pas été fabriqué de toutes pièces. C'est une ampore antique de l'Italie méridionale, maquée et grattée pour y ajouter un sujet antique : Arlésiens et les Nymphes. Il montre aussi une terre cuite du Louvre représentant une scène du cirque romain, une femme nue liée sur un taureau et attaquée par une panthère (provenance d'Afrique). Il signale enfin une tête en terre cuite de Grèce, qui confirme les conclusions de M. Collignon sur le style de la statuette d'Auxerre, actuellement au Louvre.

La patronne de Tebourba. — M. Héron de Villefosse a communiqué une inscription latine trouvée à Tebourba (Tunis) au cours des travaux entrepris pour l'installation d'un cimetière communal et qu'il tient de M. Fleury du Sor, maire de cette ville. Il y est question d'une femme, patronne perpétuelle de la ville et qui paraît être la fille du sénateur Aelius Calvinius, mis à mort par Septime Sévère. Ce nom de Tebourba nous apprend que la ville antique de Tebourba, sur les ruines de laquelle est assise Tebourba, était une colonie de soldats de la huitième légion romaine : *Colonia Veteranorum Teburbo*.

Découverte de mosaïques tombales. — M. Merlin communique, par l'intermédiaire de M. Cagnat, quatre mosaïques tombales provenant de la cinquième catacombe d'Hadrumète et trouvée par M. l'abbé Legrand. — HENRI VADOL.

Une voiture enlisée au Mont-Saint-Michel

Douze touristes sont obligés de l'abandonner, heureux de s'en tirer à si bon compte.

AVRANCHES, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Douze touristes arrivaient, jeudi matin, à Genêts, désireux de rendre au Mont-Saint-Michel. Au travers des grèves, une des nombreuses voitures qui font le service les y transportait. Le voyage fut des plus gais.

Le soir, la mer n'étant pas encore retirée, ils quittèrent le mont par une nuit magnifique. Tout alla bien jusqu'à la rivière qu'il faut traverser. Le guide et le conducteur prirent le passage habitude; mais, à ce moment, la rivière avait encore 200 mètres de long sur 1 m. 20 de profondeur. Arrivés au milieu, une roue s'enlisa, la voiture pencha sur le côté et des cris d'effroi s'élevèrent dans la nuit. Hommes et femmes veulent se précipiter à l'eau; mais grâce au sang-froid du guide et du conducteur, une panique fut évitée; tous deux dételèrent un cheval, sur lequel montèrent les dames, qui traversèrent sans se mouiller. Les hommes furent obligés de traverser l'eau jusqu'à la ceinture. Enfin, une voiture les ramena tout biontôt à Genêts, où, gaiement, ils se réconfortèrent, heureux d'en être quittes à si bon compte. Après de nombreux efforts, on put enfin retirer la voiture.

CHEZ AINE-MONTAILLÉ

Les Parisiennes apprendront avec intérêt que, malgré les travaux d'agrandissement et de transformation qui se font chez Aine-Montailié, faubourg Saint-Honoré, les salons de vente resteront ouverts.

REPUTATION UNIVERSELLE

Le Pain grillé Jacquet, aliment des délicats, et le Petit pain Richelieu 92, délice des gourmets, sont deux exquis créations de la maison Zang, universellement réputées.

Menu du 13 Septembre 1913

(REPRODUCTION INTERDITE)

DEJEUNER	DINER
H.-D. : Anguille au vert, Pâtisserie d'été Concombres, Olives Œufs pochés à la Diapnoise Fois de veau au bœuf Terrine de perdreau à la gelée Salade de légumes Pudding de tapioca Desserts.	Consommé au sautoir Café d'été Contre-filet garni aux tomates farcies Cuisse rôties Salade Fonds d'ortolans à l'italienne Soufflé au marasquin Desserts.

Liqueur : Un verre d'Elisir Combiar
RECETTES : Œufs pochés à la Diapnoise. — Pocher 5 œufs selon la méthode habituelle. Les éplucher, les peler. Les dresser en cercle sur un plat frotté, chacun placé sur un croûton blanc, croustillé, frit au beurre, garni d'un sautoir de moules et de queues de crevettes, lié de veau de poisson réduit.

Garnir le milieu du plat avec des champignons farcis. Saupoudrer les œufs avec une sauce au blanc préparée d'autre part avec la cuisson des moules, de la façon suivante :
Sauce au blanc. — Réduire presque complètement un défilé 1/2 de fumet de poisson (en la circonstance, de cuisson des moules).

Mettre dans la casserole 2 jaunes d'œufs. Cuire ces jaunes à chaleur douce, en les travaillant au fouet, à la façon d'une sauce hollandaise. Ajouter, peu à peu, le beurre fondu. Assaisonner et passer à la mousseline.

PROF. MONTAIGNE.

visites en corps, sans rien perdre de son prestige ni de sa popularité...

Un jour, l'huissier, un vieux fonctionnaire blanchi sous le harnais, annonça, en retenant difficilement un sourire ironique et supérieur :

— Messieurs les délégués de la Société de Secours mutuels des Joueurs de Boules de Navailles...

— Qu'ils entrent! ordonna César.

Et il se prépara à user du stratagème qu'il avait conçu.

La Société de Secours mutuels des Joueurs de Boules de Navailles, récemment fondée, ne comprenait encore que cinq sociétaires : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et un membre. Il avait été question de nommer ce dernier secrétaire adjoint, mais cette proposition avait été repoussée, parce qu'il fallait bien qu'aux réunions, en face du bureau, il y eût une assistance. L'assemblée générale avait décidé l'envoi à Paris, par le premier train de plaisir, d'une délégation de cinq personnes — les cinq sociétaires...

— Au moins, songea César en voyant entrer ses compatriotes, ceux-ci n'ont ni uniforme, ni bannière...

S'ils n'avaient ni uniforme ni bannière, ils avaient, par contre, de grandes ambitions et ils commençaient, après les politesses d'usage, à les exposer à Malibranque, lorsque celui-ci, s'excusant d'interrompre ses « chers concitoyens », leur dit :

— Je suis, en ce moment, terriblement bousculé et l'on m'attend dans un instant. Venez donc tous les cinq, sans cérémonie, dîner avec moi ce soir. Nous causerons plus à l'aise...

Radieux, les cinq délégués allaient accepter d'enthousiasme. Mais César reprit :

— Ah! mes chers amis, quelle existence remplie que la mienne! Actuellement, dans un dessein dont vous appréciez sans nul doute la grandeur, je fais des tournées documentaires dans les établissements de l'Assistance publique. Ainsi, tenez, vous ignorez peut-être qu'il y a, dans Paris, plusieurs centaines de malheureux lépreux, traités, et dont on ignore s'ils sont ou non contagieux... Eh bien! je suis allé voir, ce matin, ces infortunés; j'y dois retourner cet après-midi; et ce soir, en dînant, je vous conterai mes impressions...

Dès qu'il eut débité ce petit discours, César Malibranque s'applaudit de son succès. Les délégués parurent instantanément refroidis; les quatre dirigeants, avant de servir la main que leur tendait largement l'homme d'Etat, avaient passé rapidement leurs gants. Le président, en prenant congé, affecta de se rappeler soudain qu'il avait promis sa soirée à des parents et s'excusa de ne pouvoir se rendre à la flatteuse invitation de César. Le vice-président alléguait aussitôt des douleurs rhumatismales, qui venaient de le prendre subitement, et qui l'obligeaient à s'aller mettre au lit. Le trésorier et le secrétaire, en frissonnant de peur, prétendirent que leur présence à Navailles, dès le lendemain matin, était indispensable et déclarèrent, avec un pâle sourire, que « le train ne les attendrait pas »...

Mais « le membre » avait gardé les mains nues. Il serra fortement les phalanges de César et le félicita vivement de la façon vraiment héroïque dont il comprenait son rôle.

— Puisque ces messieurs sont empêchés, dit-il en terminant, je les représenterai ce soir à votre table, mon cher ministre, et je vous exposerai en détail les desiderata de notre belle société...

Puis, se penchant vers l'oreille du sous-secrétaire d'Etat, tandis qu'il lui étreignait les deux mains dans ses paumes molles et moites, il lui souffla :

— Entre nous, ils ont peur et vont s'arroser de phénol. Mais, moi, cela m'est égal... Ne le dites à personne : j'ai la lèpre depuis dix ans...

Léon Groc.

Récemment à la Chambre, un farouche unité montrait du poing une tribune en disant : « Dire qu'avec un rang de perles on aurait dix traites ouvrières ». — Rasseurons ce rouge philanthrope : le beau joyau incriminé était un collier Técla.

Terrible chute d'une jeune fille

ANNECY, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Mlle Durand, âgée de vingt ans, fille d'un avocat de Chambéry, en villégiature à Annecy chez le docteur Gaillard, son oncle, revenant de faire l'ascension du pic de Lachat, à 2,650 mètres d'altitude, en compagnie de plusieurs jeunes gens et jeunes filles, tous montés à bicyclette. Près de Thônes, à la descente rapide de la Vacherie, Mlle Durand fit une terrible chute au cours de laquelle elle se fractura le crâne.

Transportée inanimée à l'hôpital d'Annecy, elle a subi l'opération du trépan. Les docteurs n'ont que peu d'espoir de la sauver.

FEUILLETON D' « EXCELSIOR » DU 13 SEPTEMBRE

Les Deux Amours

ROMAN INÉDIT

par CLAUDE LEMAITRE

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE IV

Et à quoi bon tant de scrupules ? Il s'agissait, somme toute, de lancer une de ces multiples affaires dont vivent la finance et quelques spéculateurs. Certaines de ces combinaisons tournent bien, d'autres vont mal, et cela sans dommages comparables aux vastes krachs qui s'abatent à dates fixes sur l'épargne française et dont trop souvent la haute banque est responsable. Coutellier savait-il si un gramme de minéral quelconque serait tiré de la ferme du père Picou ? Peut-être. Et après tout, s'il fallait dépouiller pour cela quelques riches d'une petite somme, le vol était sans importance.

Pour le moment, il s'agissait de mettre en œuvre une affaire de mines d'or et dans ce cas, ce sont toujours les financiers qui souscrivent des parts de fondateur, qui subviennent aux premiers frais de l'entreprise.

Coutellier « affirma » sur son rapport tout ce que Bouloche lui dit d'affirmer.

Et Bouloche lui-même était dans toute sa personne comme une quintessence d'affirmation.

Assez grand, bien pris, point beau, mais

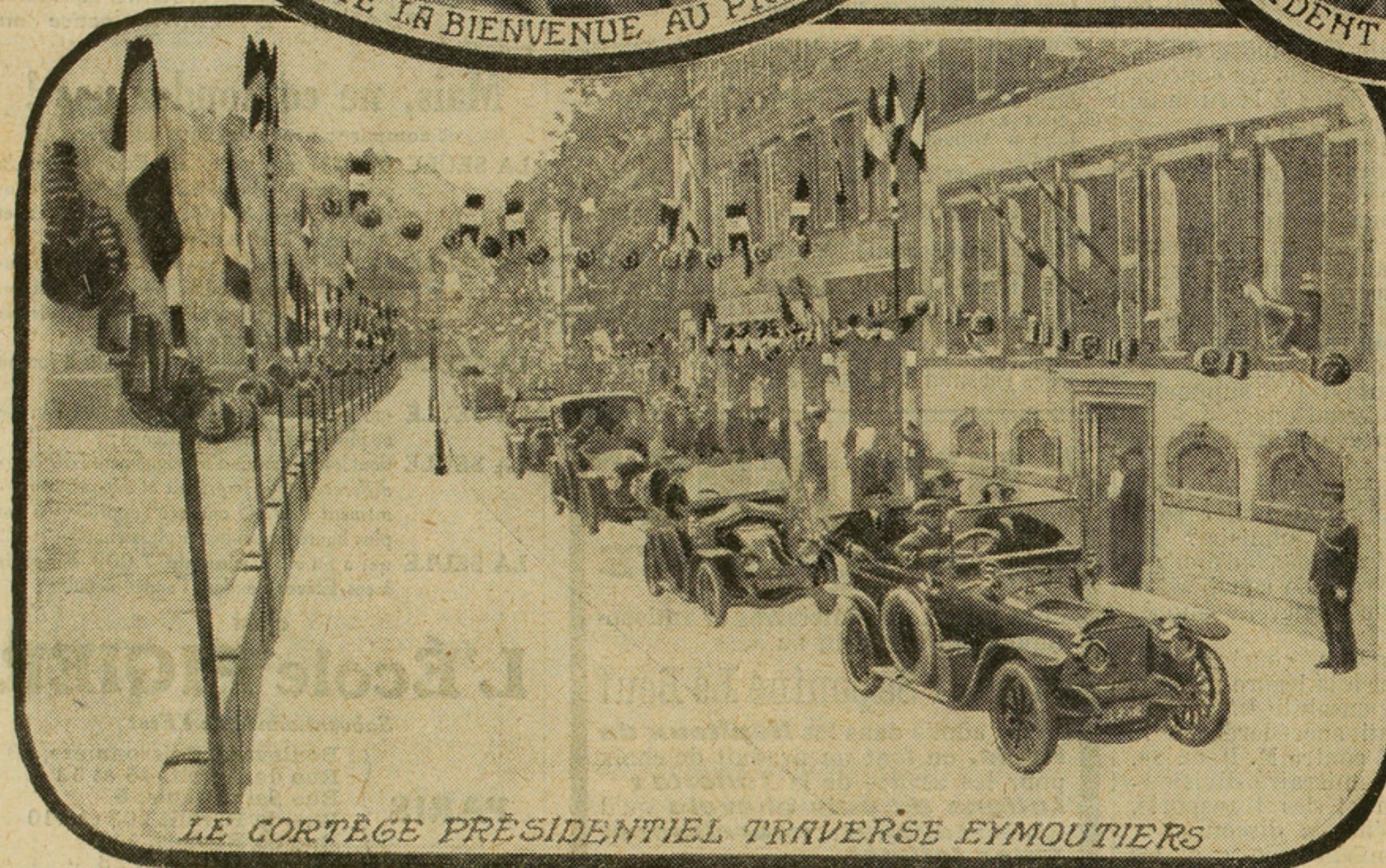
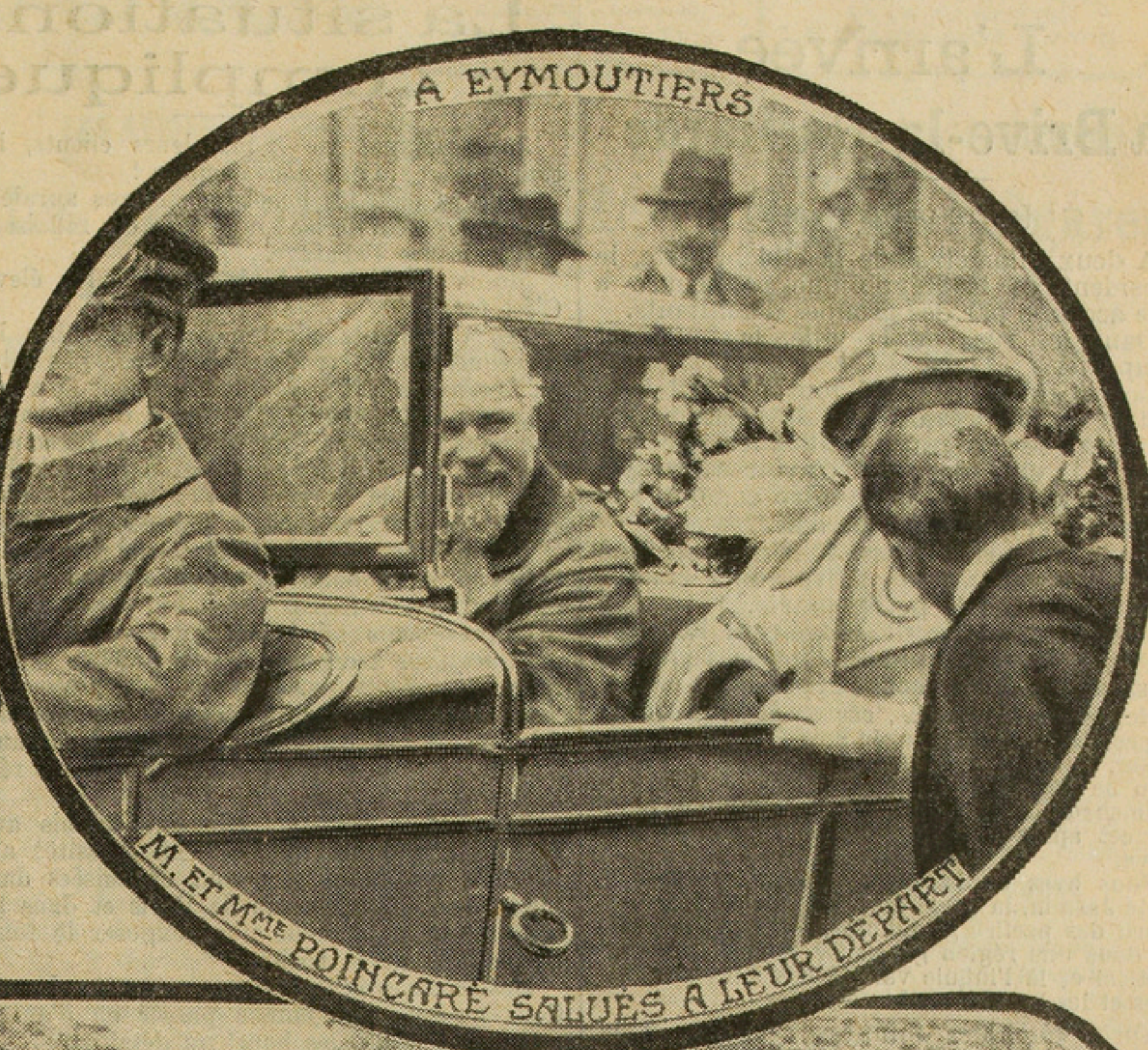
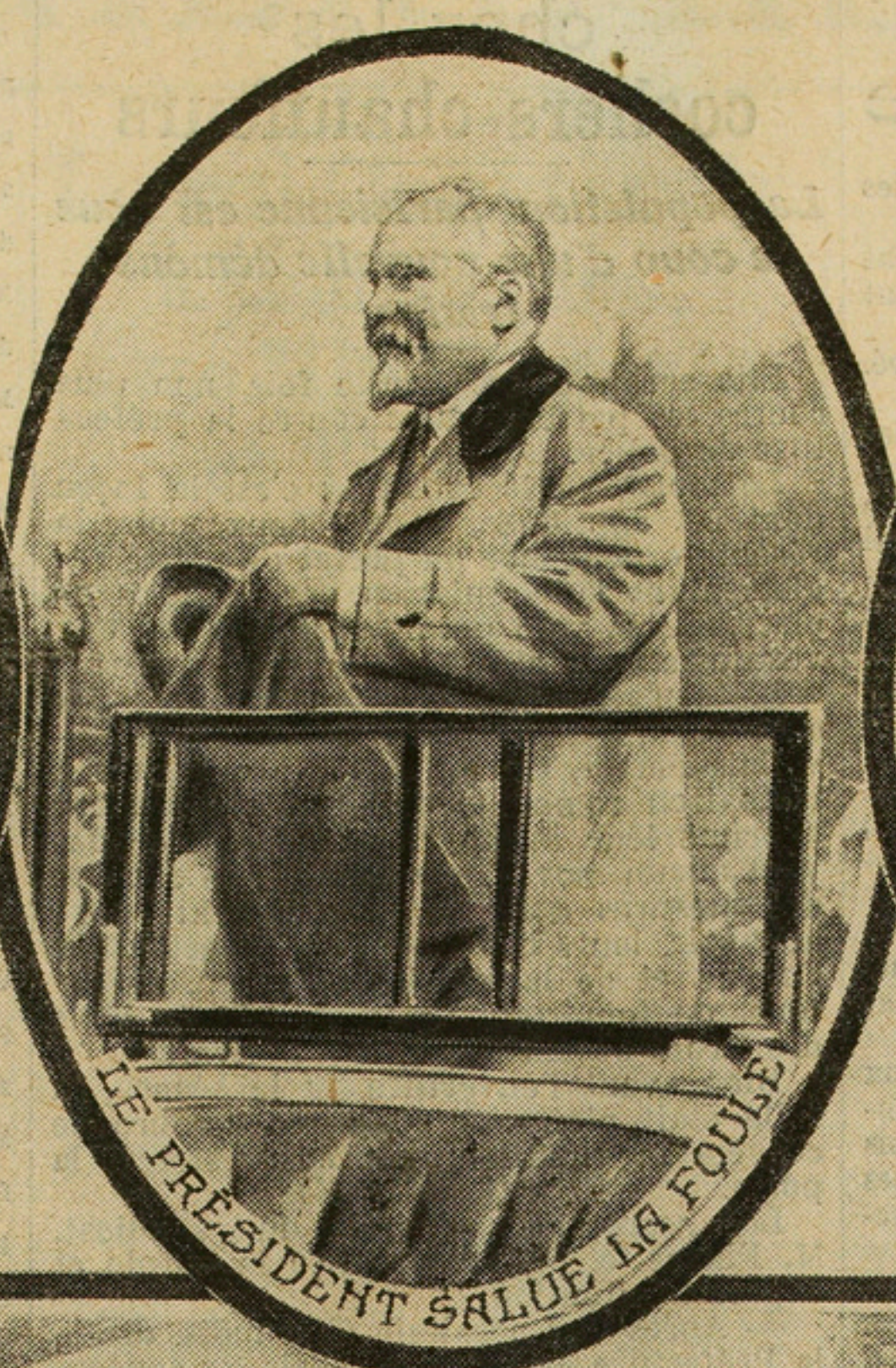
point laid, il était le Monsieur « très bien » fait pour inspirer confiance. Sur les choses d'argent, il s'exprimait avec un détachement distingué. Il y avait en lui, naturellement, du millionnaire, même de l'aspirant à grande fortune américaine.

Se montrant tout à tour sérieux et bon enfant, il prenait la confiance des gens, sans effort, en douceur, comme on ouvre un porte-monnaie de fermeture ancienne. C'était fait en un tour de doigt.

Discret, il ne mettait d'ostentation que dans ses générosités envers ses employés, quelques artistes et les femmes qu'il distinguait. Ainsi, il se faisait une réputation d'homme délicieux, riche et à bonnes fortunes.

Bouloche était l'homme de tous les succès, n'allait-il pas augmenter son prestige et créer une mine

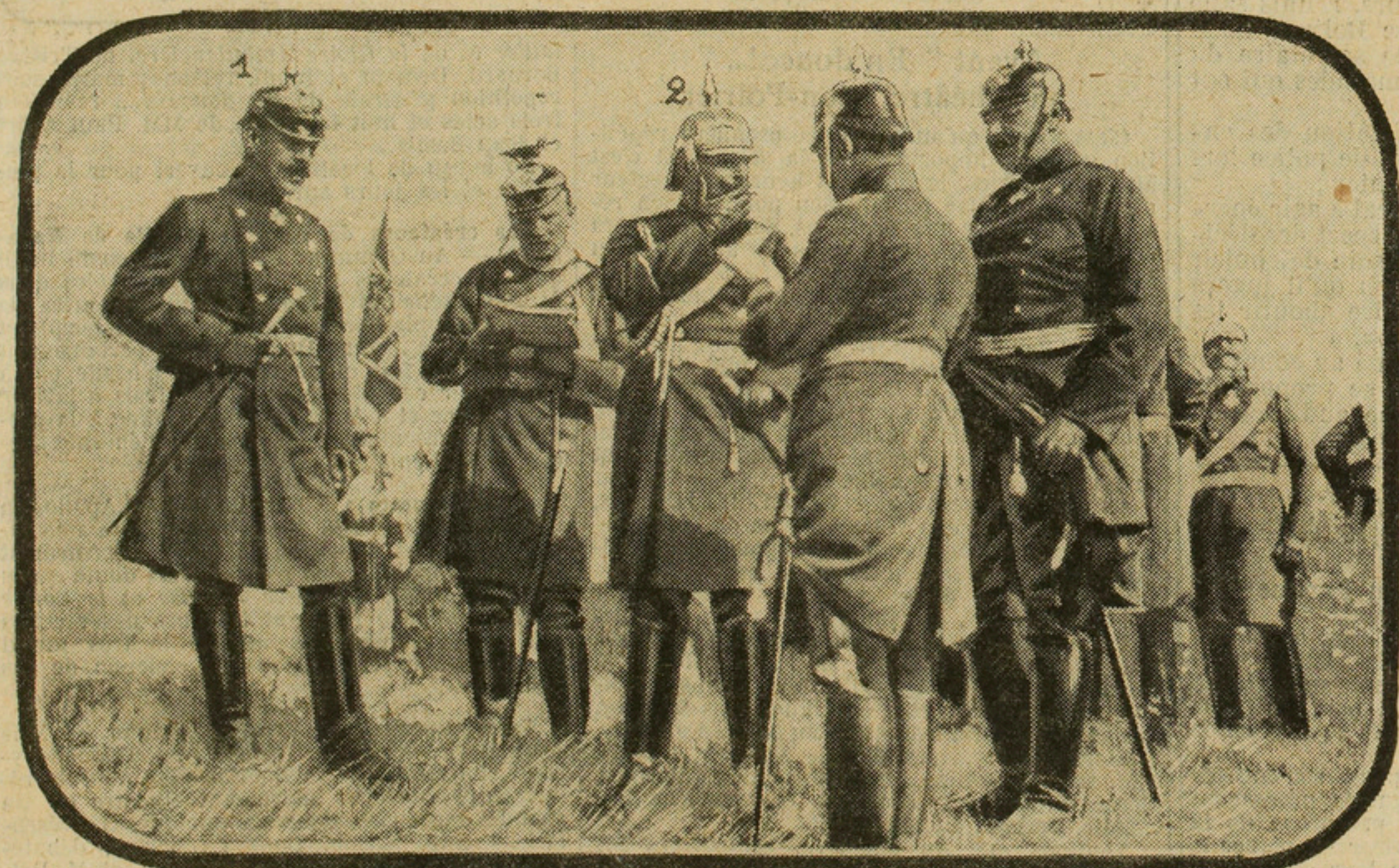
Quelques gestes de M. Poincaré touriste



On a beaucoup remarqué, au cours du voyage qu'effectue en ce moment M. Raymond Poincaré, l'affabilité avec laquelle il répond à tous les braves qui lui font cortège. L'instantané a saisi quelques-uns des gestes caractéristiques du président pendant sa randonnée.

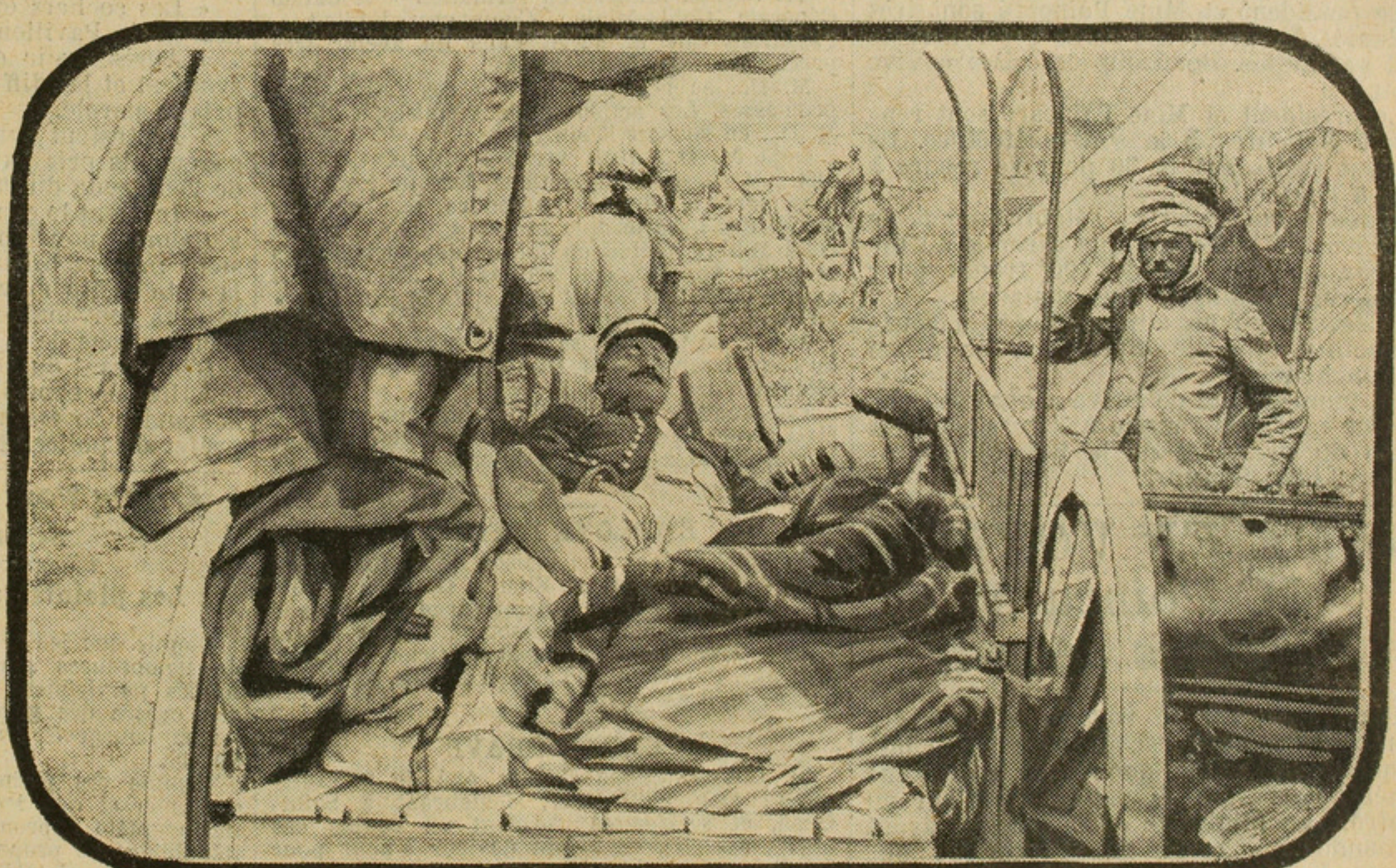
L'auto du président est munie de pneus Michelin.

Le roi de Grèce et le kaiser aux manœuvres



Le roi de Grèce (1) et l'empereur d'Allemagne (2) sont allés assister ensemble aux manœuvres allemandes, dont nous avons rendu compte. On verra ici les deux souverains, qui sont d'ailleurs beaux-frères.

Le capitaine Massiet, héros du Maroc



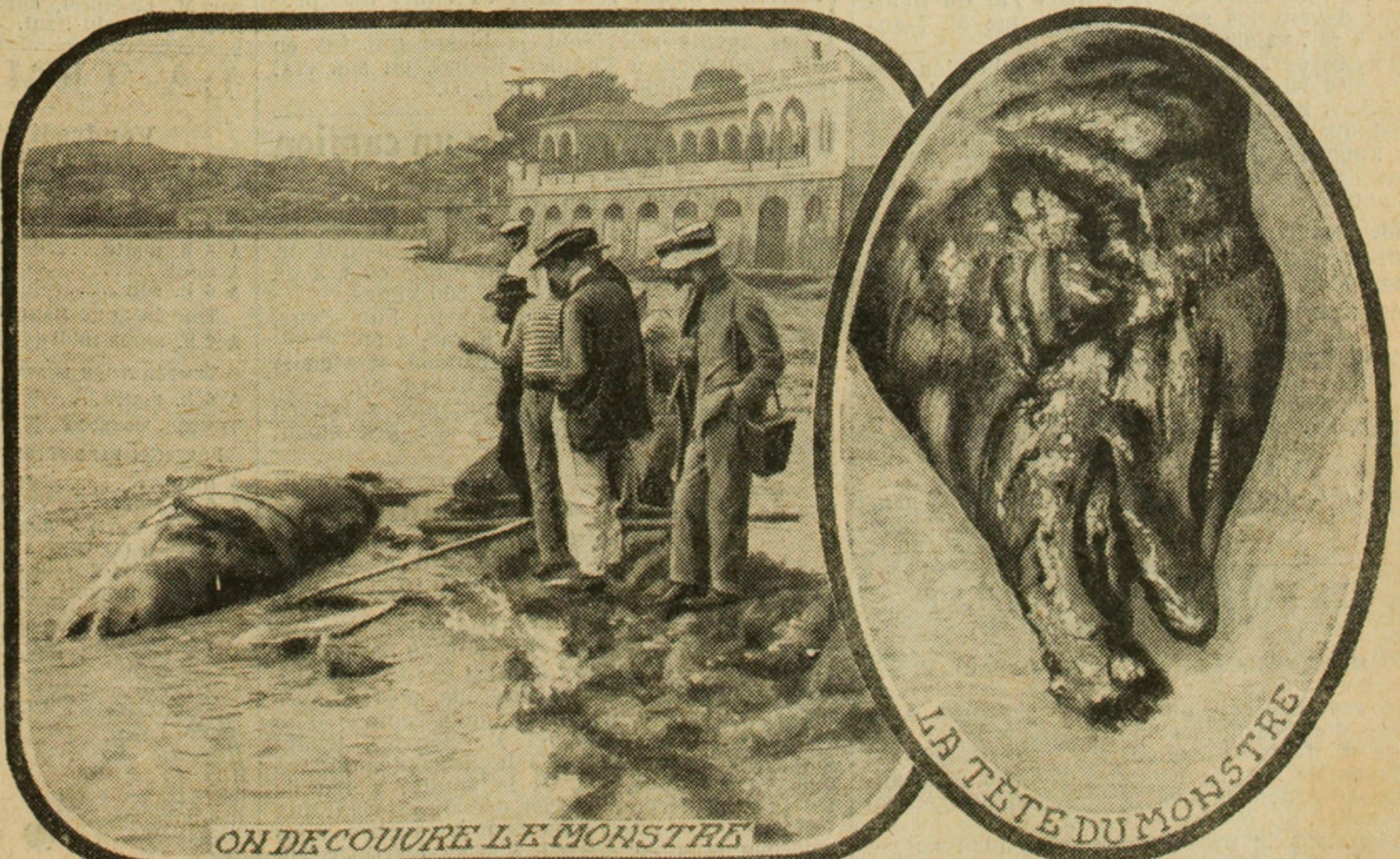
Le capitaine Massiet, du 3^e spahis, vient d'être décoré de la Légion d'honneur. Blessé le 24 janvier au combat d'Aïn-Maroum, il a d'abord eu son képi traversé par une balle, puis l'artère fémorale tranchée.

La dernière photographie de François-Joseph



L'empereur d'Autriche vient de rentrer à Vienne, après sa villégiature annuelle à Ischl. A son entrée dans la grande cour du château de Schenbrunn, le bourgmestre de la capitale a présenté à François-Joseph un certain nombre de personnalités.

La découverte d'un monstre marin



On a découvert à Beaulieu-sur-Mer un monstre marin à tête de porc que la mer a jeté sur les rochers. Cette bête étrange mesure 5 mètres de long et 0 m. 85 de diamètre. Personne n'a pu la classer.

(Phot. Marty.)

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

L'arrivée à Brive-la-Gaillarde

(SUITE DE LA PAGE 2)

A deux kilomètres de la cité briviste, le président de la République commence à être acclamé par des groupes d'habitants. Dans les rues de la ville, la foule est compacte.

Le président se rend tout d'abord à la mairie où le président de la section corporative de géographie commerciale remercie le chef de l'Etat d'avoir contribué, par son voyage, à nous faire connaître la belle région qu'il vient de traverser.

M. Raymond Poincaré félicite la section corporative de vouloir faire aimer chaque jour davantage la petite patrie.

A M. Bos, maire de Brive, qui lui présente le conseil municipal et le remercie de sa visite, M. Poincaré répond :

« Ne me remerciez pas, car en acceptant d'entreprendre mon voyage, je suis forcé de le consacrer, j'ai été à un sentiment un peu égoïste. Rien ne pouvait m'être plus agréable, après la promenade de ce matin, de venir me reposer cet après-midi dans la charmante cité de Brive. »

Vous avez eu raison de l'appeler, après le poète Jamin, la porte du Midi. Après avoir parcouru des parties grandioses, nous avons pénétré dans une région gracieuse, souriante, admirant ici et là l'indigne variété des sites pittoresques et les beautés de la nature.

Après quelques minutes de repos à la sous-préfecture, le président et Mme Raymond Poincaré, accompagnés par M. et Mme Klotz, se rendent au théâtre, où la municipalité leur offre un banquet.

Deux grandes tables sont dressées parallèlement l'une à l'autre. Le président préside la première. Il a, à sa gauche, Mme Bos, femme du maire, et, à sa droite, Mme Klotz. En face de lui est assis le préfet, qui a, à sa droite, Mme Dalfat, femme du sous-préfet, et, à sa gauche, M. Delmas, député.

L'autre table est présidée par Mme Raymond Poincaré, qui a, à sa droite, M. Delestable, et, à sa gauche, le maire de Brive.

En face de Mme Raymond Poincaré, plus haut, est placé M. Klotz, ayant à sa gauche Mlle Priolo, reine de toutes les reines des félibres, en costume royal, et, à sa droite, Mme Mallet, femme du premier adjoint.

Parmi les autres convives, se trouvent les membres du Parlement, le général Beaudemoulin, le colonel Aubert, M. Bonhomme, M. Lamy et MM. Pujoles, Lorieux, les membres des comités d'initiative locaux.

Au dessert, le maire de Brive remercie M. Raymond Poincaré de sa visite qui prouve combien le président s'emploie à favoriser dans toutes les parties de la France la prospérité nationale.

C'est moi, répond le président, qui dois des remerciements à la municipalité et à la population de Brive pour leur accueil. Aussi, je lève mon verre en l'honneur de Brive-la-Gaillarde et de sa municipalité républicaine.

En sortant de la salle du banquet, M. Poincaré se rend à pied à la sous-préfecture. Il a à sa droite Mme Poincaré. Sur la même ligne marchent M. Mollard et le maire, la reine des reines, Mlle Priolo, suivit au bras de M. Klotz, qu'accompagne Mme Klotz.

Le président et Mme Poincaré sont très acclamés. La gracieuse reine des reines ne l'est pas moins. Beaucoup de cris : « Vive Klotz ! »

Le président et Mme Poincaré sont rentrés à 3 heures à la sous-préfecture. Ils en sont sortis à 4 h. 30 pour se rendre à pied à l'hôtel.

Après avoir visité l'établissement, le président de la République a remis au directeur une somme de 500 francs pour améliorer l'ordinaire des malades.

Il est rentré en automobile à la sous-préfecture, où a été offert un dîner intime en son honneur.

La municipalité de Brive a organisé une fête de nuit très réussie à l'occasion de la visite du président de la République. — ANDRÉ JAGER-SCHMIDT.

MÊME EN VOYAGE

M. Poincaré signe des décrets

Parce qu'il est en voyage, M. Poincaré n'en a pas moins le souci des affaires publiques. C'est ainsi que M. le contrôleur général de l'Armée Maubère, directeur du contrôle au ministère de la Guerre, ayant demandé à être relevé de ses fonctions pour raison de santé, le ministre de la Guerre a soumis au président de la République un rapport daté du 9 septembre et dont voici le passage le plus important :

« Je ne puis sans un profond regret me séparer d'un collaborateur qui, pendant de longues années, a rendu à mes prédécesseurs et à moi de si grands services et dont tous les membres des commissions de l'Armée et des commissions du budget au Parlement ont pu apprécier les immenses qualités, mais j'ai dû m'incliner devant les sérieux motifs que M. Maubère a fait valoir auprès de moi. »

D'autre part, au moment où l'application des nouvelles lois militaires soulève de si sérieuses questions budgétaires et nécessite des rapports constants de mes services avec le département des Finances et les commissions parlementaires, il ne m'a pas paru possible de laisser un seul instant vacante la direction du contrôle.

M. Poincaré a signé immédiatement ce décret, daté du 11 septembre, à La Courtière.

ARTICLE PREMIER. — M. le contrôleur général de 1^{re} classe de l'administration de l'Armée de Boysson est nommé directeur du contrôle au ministère de la Guerre, en remplacement de M. le contrôleur général de 1^{re} classe Maubère, appelé, sur sa demande, à d'autres fonctions.

ART. 2. — Le ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à La Courtière, le onze septembre mil neuf cent treize.

RAYMOND POINCARÉ.

LES MANŒUVRES DE L'EST

BEAUMONT-EN-ARGONNE, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Aux manœuvres d'aujourd'hui, seconde journée, à la limite des Ardennes et de la Meuse, la 23^e brigade d'infanterie évolue sur le territoire des champs de bataille célèbres, Marzon et Beaumont-en-Argonne, sous la direction du général Hollender.

Signalons le passage d'un monoplan en reconnaissance. Plusieurs accidents ont attristé cette journée. Le commandant Dumont, du 147^e, s'est fracturé la jambe ; un militaire du 91^e, en sautant, la jambe d'un grand fourrage, s'est fracturé la colonne vertébrale.

Les troupes, en excellent état, continuent leur action vers la Meuse et la trouée de Montmédy.

LE CONFLIT DES BOUCHERS

La situation se complique

Jolie perspective pour leurs clients, les consommateurs que nous sommes ! D'après eux, les bouchers en gros auraient provoqué cette crise nouvelle, en réduisant outre mesure l'abattage.

Moins de disponibilités : tarif plus élevé. C'est fatal.

Les détaillants n'entendent pas subir les conséquences de ces combinaisons, pas plus qu'ils n'admettent le récent règlement de vente imposé par les chevillards. Aussi ont-ils, ainsi que nous l'avons fait prévoir, décidé de constituer une société en participation pour l'achat et l'abattage de la viande destinée à la boucherie, en d'autres termes, une coopérative.

Ils espèrent pouvoir ainsi lutter avec avantage contre les bouchers en gros et se passer de leur intermédiaire.

Quinze cents adhésions sont, nous dit-on, déjà acquises à cette œuvre de défense corporative.

Si les résultats répondent à l'attente des promoteurs, la coopérative pourra se transformer plus tard en société capitaliste et réaliser des bénéfices.

Les statuts sont actuellement soumis aux conseils juridiques du syndicat. Aussitôt approuvés, des réunions seront organisées dans tous les arrondissements de Paris et dans les cantons de la banlieue pour exposer le fonctionnement de la société.

Des mesures seront prises pour que les actions ne puissent jamais passer en d'autres mains que celles des bouchers détaillants.

Mais ce n'est là qu'une solution provisoire : la solution véritable est dans la réorganisation des abattoirs municipaux et la création, à Paris et en banlieue, d'abattoirs industriels.

Le conseil municipal de Paris s'occupe, depuis longtemps déjà, de cette question. L'on sait, du reste, que la reconstruction des abattoirs de La Villette est toujours à l'ordre du jour de ses travaux ; qu'une laborieuse enquête a été faite et qu'un long rapport a été, au cours de la dernière session, distribué à tous les conseillers, avec plans et devis.

M. Pierre Baudin à Saint-Raphaël

TOULON, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — M. Pierre Baudin compte se reposer jusqu'à la fin des vacances parlementaires à Saint-Raphaël, où il est arrivé la nuit dernière avec sa famille.

Le ministre de la Marine se rendra à Sidi-Abdallah et Bizerte, dont il a l'intention d'étudier la réorganisation militaire, que dans le courant d'octobre.

Faits Divers

LE PROPRIÉTAIRE FUT TROP CONFIANT

Un propriétaire de la rue Cambon, M. D..., entré en relations, il y a deux ans, avec un nommé Henri Bohle, âgé de trente ans, et demeurant à Précy-sur-Oise.

Bohle déclara qu'il s'occupait d'affaires de Bourse et de banque et fit à M. D... ses offres de service.

Avant, il y a plusieurs mois, un petit capital de 15.000 francs à placer, M. D... s'en fut trouver le financier pour lui demander conseil.

Bohle l'engagea alors à acheter des actions d'une Société minière en formation « Il Callao Générale Gold Mining Company Limited », l'assurant que ce serait dans un avenir très proche une excellente affaire.

M. D... se laissa prendre à ces fallacieuses promesses. Les actions étaient émises à 25 fr. M. D... en souscrivit six cents.

Déjà M. D... avait versé les deux tiers du montant de ses souscriptions, lorsque tout d'un coup il vint à apprendre par le plus grand des hasards que la « Il Callao Générale Gold Mining » était en faillite depuis trois ans et qu'on trouvait des actions de cette Société autant qu'on en voulait aux « Pieds Humides » au prix de vingt-cinq centimes.

M. D... se fâcha et se rendit sans plus tarder au commissariat de M. Bleyne, où il déposa une plainte.

Une enquête fut ouverte et hier matin Bohle était arrêté chez lui par deux inspecteurs de la Sûreté. Il a été après interrogatoire envoyé au Dépôt.

EMPLOYÉ INFIDÈLE

Comptable dans une maison de commerce du boulevard Poissonnière, Étienne Gauthier, trente ans, demeurant 61, rue Saint-Fargeau, était allé encaisser, hier matin, une somme de 200 francs dans un grand établissement financier. Il ne revint pas. Personne de l'a revu depuis et l'on ne sait ce qu'il est devenu.

CHUTE GRAVE

M. César-Auguste Julien, âgé de soixante-quatre ans, chiffonnier, demeurant à Saint-Ouen, et sa femme forment un couple des mieux assortis, en raison de leur amour pour les liqueurs fortes. Hier après-midi, après de longues stations dans les débris de vin de Levallois-Perret, ils regagnèrent leur domicile sur leur petite charrette attelée d'un cheval étique, suivis d'une nuée de gamins qui leur décochaient force quolibets.

A un moment donné, quelques-uns des gamins s'approchèrent du cheval, afin de le dételier. M. Julien se précipita, son fouet à la main, mais la tête alourdie emporta le corps et il tomba sur la chaussée, où il resta inanimé ; l'infortuné s'était fait dans sa chute une profonde blessure à la tête.

Des agents relevèrent le blessé qui fut en hâte transporté à l'hôpital Bichat, où son état fut jugé des plus graves. — A. G.

Un cycliste broyé par un camion

REIMS, 12 septembre (Dépêche de l'Information). — Au Mesnil-sur-Oger, trois cyclistes, les frères Vuillaume, dont le père est instituteur, s'étaient accrochés, pour monter une côte, à un camion automobile chargé de 2.500 kilos.

Par suite d'un faux mouvement, l'un d'eux, âgé de quinze ans, le jeune Edme, a été précipité sous la roue arrière du camion. Il a eu la poitrine broyée et a été tué sur le coup.

Son frère, Max, âgé de vingt ans, a fait en même temps une chute et a été grièvement blessé.

L'explosion d'Aubervilliers

Le juge d'instruction Bourguet a entendu hier une intéressante déposition au sujet de l'explosion d'Aubervilliers.

Une des ouvrières, Mlle Marguerite Le Oudré, travaillant, le 6 septembre, à 1 h. 30 de l'après-midi, à côté de la porte donnant sur les champs, vit passer MM. Webel et Estrade, portant avec précaution trois ou quatre tins remplis d'un composé d'aluminium, et M. Bouvier, tenant dans ses bras deux petits tins contenant une substance verdâtre et de la poudre à feu de bengale. Ce dernier ouvrier déclara en riant aux ouvrières : « Encore un peu, les petites, nous sautons tous en l'air ! » Mlle Le Oudré fit remarquer à M. Sergeant que les poudres sentaient le carbone ; il répondit que « ça sentait plutôt les œufs pourris ». Elle vit alors MM. Webel et Estrade creuser un trou. Une légère fumée se dégagea de là. M. Estrade courut alors chercher un seau d'eau, puis un autre, et l'explosion se produisit.

Nouvelle agitation chez les cochers-chauffeurs

La population parisienne est sous le coup d'une nouvelle démonstration.

Elle serait dirigée, cette fois, non plus contre les patrons, mais contre la préfecture de police.

Le motif, on le connaît : c'est la façon dont est appliquée, depuis deux mois, la récente ordonnance du préfet de police réglementant la circulation des voitures de place sur la voie publique, jugée par eux vexatoire et intolérable.

La semaine dernière, les cochers et chauffeurs appartenant à la section de Levallois-Perret, Clichy et Neuilly, réunis à la Maison commune de Levallois, avaient exprimé leur intention de ne reculer devant aucun moyen pour obtenir le rapport des mesures dont ils se plaignent tous ; hier soir, leurs camarades de la section du Combat et de la Villette ont tenu, à leur tour, un important meeting à Paris, salle des Trois-Pavillons, 39, rue Bolivar.

Bien avant l'ouverture de la séance, la salle était pleine et un grand nombre de cochers et chauffeurs durent rester à la porte.

Le secrétaire général du syndicat, M. Fiancette, prit le premier la parole et exposa la situation.

— Après une acclamation d'un mois, dit-il, la Préfecture de police a repris les concessions qu'elle nous avait faites à la suite de la grève du 28 juin dernier.

« Le nombre des contraventions dressées aux cochers et chauffeurs pendant le mois d'août donne un chiffre extraordinairement élevé et est véritablement scandaleux. »

« Par suite des ordres reçus, des agents font des observations sans nombre au cours d'une journée ; les uns disent blanc, les autres disent noir, tant les instructions données sont contradictoires. Personne n'y connaît plus rien. »

« Voulez-vous, ajouta-t-il, supporter indéfiniment toutes ces vexations ? »

— Non, non, nous en avons assez, clame la salle entière.

— Alors, reprend M. Fiancette, que préférez-vous faire et, si vous voulez agir, quel moment voulez-vous choisir ? Ne conviendrait-il pas, toutefois, d'épuiser auparavant tous les moyens de conciliation en tentant une suprême démarche auprès du préfet de police ?

« La situation est grave, conclut-il. Il ne faut pas se prononcer à la légère ; il faut connaître bien ses responsabilités. »

D'autres militants lui succédèrent à la tribune et prononcèrent contre M. Hennion, et surtout contre le commissaire divisionnaire de la circulation et des transports, M. Guillaume, de véhéments discours.

Un d'eux déclara même que « si les cochers et les chauffeurs étaient un jour obligés de recourir pour obtenir justice, aux mesures énergiques, ils étaient assurés de l'avoir, pour une fois, compter sur la bienveillance, sinon sur l'appui — des patrons lésés par la néfaste ordonnance. »

La série des discours terminée, l'ordre du jour suivant fut mis aux voix et adopté par acclamation :

« Les cochers et chauffeurs, réunis salle des Trois-Pavillons, 39, rue Bolivar, »

Après avoir entendu le secrétaire du syndicat et les différents camarades qui ont pris la parole.

« Protestent contre la violation des engagements pris par le préfet de police lors de l'entrevue du 28 juin dernier ; »

« Invitent le conseil syndical à agir énergiquement pour obtenir le respect des décisions prises ; lui laissent le soin de choisir la date et les moyens d'action qu'il jugera le plus convenables pour faire aboutir les réclamations de la corporation. »

S'inspirant du désir exprimé au cours du meeting, le conseil syndical se propose de demander incessamment une audience au préfet de police.

On ne voit plus que scandales policiers

Les plaintes affluent au Parquet

Depuis que les scandales policiers ont défilé de nombreuses plaintes ou des lettres anonymes parviennent journellement au Parquet, soit contre des gardiens de la paix en tenue ou en bourgeois, soit contre des agents de la Sûreté.

Comme ces plaintes manquent souvent de précision et que les faits signalés nécessitent une enquête approfondie, le procureur de la République se propose d'examiner en personne chaque des plaintes avant de leur donner les suites qu'elles comportent.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La chapelle de Notre-Dame-du-Haut. — On sait que cette chapelle a été visitée par la foule, et en partie incendiée le 30 août dernier. Une souscription, approuvée et encouragée par Mgr l'archevêque de Besançon, est actuellement ouverte pour sa reconstruction, et les plus minimes offrandes sont recueillies avec empressement.

M. L. M..., curé de Ronchamp, chapelain de Notre-Dame-du-Haut.

LA TEMPÉRATURE

Vendredi 12 septembre 1913

25^e jour de l'année. — 85^e jour de l'été

Lever du soleil : 5 h. 36 ; coucher : 18 h. 17

A Paris

Dans le Midi

A midi, on notait :

Biarritz, 21° 8

Marseille, 23° 8

Nîmes, 22° 7

Alger, 27° 8

TEMPÉRATURE MAXIMUM

A 2 h. après-midi + 18° 5

TEMPÉRATURE MINIMUM

A 6 h. matin + 11° 5

TEMPÉR. MOYENNE + 15°

PRESSION BAROMÉTRIQUE

A midi, 761 mm

A 6 h. soir, 761 mm

Madrid, 18° 3

Hier, à Paris : Beau temps, température normale.

Vitesse du vent à la Tour Eiffel, à 4 heures du soir : 1 mètre à la seconde. Direction : Nord.

BAROMÈTRE THERMOMÈTRE

AUJOURD'HUI. — Temps nuageux ; averse. Température normale

ANDRÉ DUNCAMP.

Mouvement judiciaire

Par décret, sont nommés :

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Bonne,

avocat général à Orléans, M. Popineau, avocat

général à Amiens, M. Le Marc'Hadour,

avocat général à Amiens, M. Corbière, substitut

du procureur général à Grenoble.

Avocat général à Agen, M. Julien, procureur à

Nîmes, M. Montpeller, M. Martel, vice-prési-

dent à Montpellier.

Vice-président du tribunal de Montpellier,

M. Melot, président à Remiremont.

Procureur au Havre, M. Beauregard, avocat gé-

néral à Agen.

Substitut du procureur général à Grenoble,

M. Dunodard, procureur à Digne.

Procureur à Digne, M. Larnaudie, procureur à

Lodève.

Substitut à Valence, M. Escoffier, juge d'in-

struction à Nyons.

Substitut du procureur général à Lyon, M. Leyat,

procureur à Valence.

Procureur à Valence, M. Bastide, procureur à

Montauban.

Procureur à Montauban, M. Salmon, substitut à

Lyon, M. Schmidt, procureur à Brian-

çon.

Procureur à Briançon, M. Queirel, substitut à

Grasse.

Substitut à Grasse, M. Pandrigue de Maisonsseul,

substitut à Forcalquier.

Président à Remiremont, M. Putois, procureur au

siège.

Procureur à Remiremont, M. Sadoul, substitut à

Saint-Dié.

Président à Chion, M. Lemaire, président à Con-

folens.

Président à Confolens, M. Chabré, juge d'in-

struction à Loudun.

Juge à Loudun, M. Raechboom, juge d'instruc-

tion à Nîmes, M. André, juge à Tarascon.

Juge à Tarascon, M. Garoin, juge à Saint-Jean-

de-Maurienne.

Juge à Saint-Jean-de-Maurienne, M. Lonjon, juge

de paix à Ecuilley.

Juge à Ancey, M. de Ravel d'Esclapon, juge à

Montiers.

Juge à Saint-Calais, M. Galopin, juge suppléant

au siège.

Juge à Saint-Claude, M. Weil, juge de paix de

Songons.

Juge à Barcelonnette, M. Gaze, juge de paix du

Lauzet.

Juge à Mirecourt, M. Deltour, juge de paix de

Bruyères.

Substitut à Fontainebleau, M. Lecour, attaché

titulaire au ministère de la Justice.

Juge suppléant au tribunal de la Seine, M. Le-

febvre, substitut à Châlons-sur-Marne.

DANS LES PHARMACIES

Se méfier des nombreuses imitations

que son succès a fait naître.

Coaltar Saponiné Le Beuf

d'être admis dans les Hôpitaux de

Paris, en font un produit de choix

pour les usages de la Toiletté :

A L'AUDIENCE DE BOW-STREET

M. Salomon dépose

M. MUIR (avocat de la Couronne, au témoin). — La boîte, lorsque vous l'avez envoyée, contenait-elle du sucre ?
M. SALOMON. — Ah ! cela, non ! même pas le bout de journal français.

LONDRES, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — M. Quadraststein a continué aujourd'hui sa déposition qui est vraiment des plus intéressantes. L'affaire semble prendre, de jour en jour, un caractère plus mondain. Dans le public, on remarque aujourd'hui la présence de plusieurs femmes en grande toilette, tandis que du côté masculin se détachent la puissante stature du célèbre acteur anglais sir Herbert Tree, le propriétaire de His Majesty's Theatre, et la maigre silhouette de M. H. B. Irving, le fils du grand Irving.

Il semble que M. Quadraststein ait voulu conserver pour cet après-midi, la partie la plus intéressante de sa déposition. Il commence par rappeler une entrevue qu'il eut avec Gutwirth dans la matinée du 30 août au Inn's of Court Hotel. « Gutwirth, dit-il, vint me voir pour me demander comment allaient les négociations ; dans le feu de la conversation, il me dit que Jim Lockett n'était pas assez fou pour garder les perles lui-même et qu'il les avait confiées à son beau-frère, qui les avait mises en lieu sûr. »

Une complication coûteuse

Tout le monde écoute avec une vive attention, qui s'accroît encore lorsque le témoin raconte combien il en coûta aux prisonniers pour se procurer le collier. Il parle de la complication de deux employés des postes. Postes françaises ou postes anglaises ? Voilà malheureusement ce qu'on ne sait pas. « Gutwirth, dit-il, me déclara que pour obtenir le collier, ils avaient dépensé d'abord 5.000 francs, puis 10.000 francs, puis 20.000 francs, puis 25.000 francs, soit un total de 60.000 francs. La première somme de 5.000 francs fut versée aux deux employés des postes qui avaient reçu la promesse de recevoir encore 5.000 francs chacun, une fois le vol accompli. »

M. Quadraststein explique ensuite qu'il se rendit à Brighton et revint le 31 août. Le lendemain, il vit Gutwirth et lui dit : « J'ai ce qu'il faut sur moi et des que je saurai comment va marcher définitivement l'affaire, j'entrerai en possession des 900.000 francs nécessaires. » Il me repartit tout de suite de sa petite commission.

Mais oui, lui dis-je, je vais chercher les 75.000 francs qui vous sont promis et je vous les porterai au bar du Monica entre 4 et 5 heures.

Une demi-heure après, le témoin vit Silvermann, auquel il expliqua combien il serait difficile de compter une somme de 900.000 francs dans un établissement de thé, comme il le lui proposait. « C'est juste », répondit Silvermann, et il l'emmena dans ses bureaux de Hatton Garden, qu'il lui fit inspecter. « Ce bureau est merveilleux », dit Silvermann, car on peut y entrer et en sortir sans être vu des mêmes personnes. » Et il lui expliqua comment il eut divers rendez-vous avec Grizzard, notamment à la station du tube du British Museum.

« J'avais sur moi 200.000 francs et je dis à Grizzard que l'acheteur était trop inquiet et agité pour vouloir me confier en une seule fois les neuf cent mille francs, mais que j'achèterais les perles par acomptes. Je devais aller avec lui dans un bar pour y diviser les perles en quatre petits paquets que j'achèterais au fur et à mesure pour environ deux cent mille francs chacun. »

C'était pour conclure définitivement l'affaire que je lui fixai un nouveau rendez-vous, pour le lendemain matin, à dix heures, dans la station de tube du British Museum. »

C'est alors qu'eut lieu l'arrestation de Grizzard, Lockett et Silvermann, exacts au rendez-vous, dans les circonstances que nous connaissons nos lecteurs.

A ce moment l'avocat de la Couronne demande au témoin de nouvelles précisions. — Je vous en prie, réfléchissez bien, rassemblez vos souvenirs : est-ce qu'un des prisonniers ne vous a jamais dit qui détenait les perles ?

Le témoin a déjà répondu à cette question hier, il n'en sait malheureusement pas plus long aujourd'hui. C'est Lockett qui en fut le gardien jusqu'au 15 ou 20 août ; plus tard, Gutwirth nomma un autre complice, mais ce nom, le témoin ne s'en rappelle plus.

Une révélation inattendue

Cette réponse ne suffit pas à M. Muir, qui revient à la charge.

— Pourquoi donc pensez-vous que c'est Lockett qui eut les perles en sa possession ?

Le témoin fait alors cette réponse, qui cause une grande sensation dans la salle, et contre laquelle l'avocat de la Couronne même se voit obligé de protester, la loi anglaise ne permettant pas qu'on rappelle ou qu'on révèle des faits pouvant nuire aux inculpés dans une affaire avec lesquels ces faits n'ont aucune relation directe.

Gutwirth, déclare lentement M. Quadraststein, en regardant bien en face les inculpés, m'a dit que Lockett, qui avait apporté les trois perles dans la boîte d'allumettes à l'établissement de thé Lipton, était un homme absolument sûr, car c'était lui qui avait déjà volé au café du Monica le sac du gros joaillier parisien M. Goldschmidt, contenant pour environ un million de francs de pierres précieuses.

Le public se rappelle parfaitement ce grand vol exécuté avec une incomparable maestria, et toute la salle s'agite. Le magistrat semble interloqué, et M. Muir, levant ses deux bras, dit : « Oh ! oh ! où allons-nous ? Ne nous engageons pas sur ce terrain. »

La déposition de M. Quadraststein est terminée. Une femme aux cheveux très noirs, vêtue d'un long manteau blanc, s'avance.

— Connaissez-vous cette femme ? demande l'avocat de la Couronne.

M. Quadraststein, qui vient de quitter le box des témoins :
— Parfaitement, je l'ai vue au bar George, le samedi 16 août, le jour où j'y ai rencontré Gutwirth. Elle lavait le seau.

— C'est bien ; c'est tout ce qu'il nous faut pour le moment, dit M. Muir.
Le caissier de l'agence Cook, à Southampton, vient ensuite déclarer que, le 29 août, il échangea pour 5.000 francs de billets de banque français.

Pouvez-vous reconnaître sur le banc des inculpés l'homme auquel vous avez remis le change ?

Sans hésitation, le caissier désigne Lockett.

M. Salomon dépose

Un vif mouvement de curiosité se produit dans le public, lorsque M. Salomon, qui envoya de Paris le collier à M. Max Mayer à Londres, entre en souriant : c'est bien son tour — dans le box des témoins. Je vous ferai grâce du récit de l'envoi. Sur la demande de M. Muir, le clerc passe, au témoin, la boîte dans laquelle il envoya le collier. C'est une longue boîte en bois, d'une hauteur d'environ cinq centimètres, et recouverte de papier bleu clair ; à chaque bout de gros cachets de cire.

M. Muir, très calme, et même presque sévère, pose alors cette question qui fait rire toute la salle et gagne même les inculpés :
— Cette boîte, lorsque vous l'avez envoyée, contenait-elle du sucre ?

— Ah ! cela non ! dit énergiquement M. Salomon, en secouant la tête, mais que l'hilarité du public gagne ; il n'y avait même pas le bout de journal français. »

Les rires reprennent. Puis M. Salomon explique la façon dont il cacheta et expédia le précieux collier, le mit lui-même à la poste, après avoir scellé le paquet en présence de sa femme.

M. Branstetter parle peu

M. Salomon Branstetter, cousin de M. Quadraststein, est le parent éloigné de Gutwirth auquel ce dernier fit les premières et malheureuses confidences. Il remplace M. Salomon dans le box des témoins. M. Branstetter parle allemand et il lui faut un interprète. Contrairement à ce qu'il m'avait promis, sa déposition ne m'a pas paru intéressante.

M. Salomon touchera trois millions

A la sortie, je m'entretiens avec MM. Meyer et Salomon, l'inspecteur Ward et les deux intermédiaires, MM. Quadraststein et Branstetter. M. Salomon me dit : « Ouf ! ça y est ! maintenant, je vais regagner Paris le plus tôt possible. » Je lui souhaite un bon voyage et demande à M. Meyer s'il compte toucher bientôt ses trois millions. « Ce soir-même, si je le demande », me répond-il, souriant.

Tous mes compliments.
— Oh ! c'est très naturel ! Mon collier était assuré et le Lloyd respecte ses engagements. J'ai simplement été prié de bien vouloir attendre quelque temps pour voir la tournure des événements. J'ai accepté volontiers ; mais, je vous le répète, le Lloyd a pour règle de verser aux assurés la valeur des objets disparus trente jours après le vol, et si je n'ai pas encore touché le montant du collier, c'est simplement parce que cela ne me fait rien d'attendre.

Une nouvelle arrestation

CA LAIS, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — La police spéciale a arrêté à bord du *Pas-de-Calais*, Ludwig Wiencke, 21 ans, sujet allemand, originaire de Schwerin, qui voyagea de Douvres à Calais sans billet. Il portait un brownie et 14 cartouches, n'avait pas de papiers, mais deux portefeuilles neufs vides. Il déclara qu'il voulait s'engager dans la Légion. On croit ici qu'il y a un rapport entre cette arrestation et l'affaire du collier. Wiencke a été maintenu en état d'arrestation.

Quatre soldats prisonniers s'emparent du corporal de garde l'enferment et s'évadent

TROYES, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Sur soixante-dix « joyeux » accomplissant actuellement une période d'instruction au camp de Mailly, trente-cinq avaient été mis en prison pour méfaits divers et actes d'insubordination. Quatre de ces derniers, Megret, Nicolle, Gérard et Rombaud, appartenant au troisième groupe spécial de l'infanterie, qui avaient menacé les ouvriers d'un chantier de maçonnerie qu'ils avaient envahi, étaient mis en cellule, après que la gendarmerie eut dû soutenir contre eux une véritable lutte. Hier soir, les « joyeux » saisirent le corporal de garde venu pour les visiter, lui arrachèrent ses clefs, le repoussèrent au fond du cachot et déguerpirent après l'avoir enfoncé à leur place. Quatre fugitifs, que l'autorité militaire recherché, furent aperçus dans des bois voisins, où ils manquaient de ressources. Leur arrestation paraît imminente.

UN FOU SE BARRICADE AVEC SA MERE DANS SON APPARTEMENT

Un ancien étudiant, licencié ès lettres, M. Henri Dugenet, demeurant 8, rue Monge, donnait depuis un certain temps des signes de dérangement cérébral. Il a été pris hier soir d'un violent accès de folie et s'est barricadé avec sa mère dans son appartement, au quatrième étage, en menaçant la concierge et les locataires.

M. Philippon, commissaire de police du quartier Saint-Victor, immédiatement avisé, s'est transporté rue Monge et a essayé de parlementer avec le fou. N'y parvenant pas, le magistrat fit enfoncer la porte. Ce que voyant, le pauvre dément se réfugia dans une autre pièce. On put alors seulement faire sortir sa mère et l'on ferma la porte. Craignant qu'il n'attende à ses jours, M. Philippon a fait placer des agents en observation dans la maison.

Le roi Constantin a conféré, hier, avec MM. Romanos et Theotokis

BERLIN, 12 septembre (De notre correspondant particulier, par téléphone). — Le roi Constantin confère en ce moment avec les représentants diplomatiques de l'Allemagne et de la France. Le ministre de Grèce à Berlin, M. Theotokis, et son collègue de Paris, M. Romanos, ont été appelés à Francfort. Ils ont été reçus ce matin au château de Friedrichshof, à Cromberg, par le roi. Ils ont eu avec lui une conférence qui a duré toute la matinée et qui a été reprise dans le courant de l'après-midi. Aujourd'hui, la presse allemande enregistre avec une certaine agreur les manifestations de sympathie de l'opinion publique de la Grèce à l'égard de la France.

L'INCIDENT SINO-JAPONAIS

Le gouvernement chinois donnera satisfaction au Japon.

TOKIO, 12 septembre (Dépêche Havas). — Le gouvernement chinois a déclaré verbalement qu'il était prêt à acquiescer aux demandes du Japon. Si la Chine tarde à donner une réponse formelle, le Japon est décidé à prendre des mesures.

Suicide d'un protestataire

TOKIO, 12 septembre (Par câblegramme particulier d'Excelsior). — Un Japonais du nom de Matsumoto s'est rendu aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères pour s'entretenir avec le ministre, le baron Makino. Il s'est suicidé dans le salon d'attente afin d'attester son mécontentement pour la politique suivie par le ministère des Affaires étrangères à l'égard de la Chine.

(N. D. L. R. — On sait que ce mode de suicide est la forme la plus insultante de protestation au Japon.)

Une manifestation de l'Entente cordiale

SOUTHAMPTON, 12 septembre (Dépêche de notre envoyé spécial). — La municipalité de Cherbourg, ayant à sa tête M. Albert Mahieu, député, maire, est arrivée à Southampton pour rendre à la municipalité de cette ville la visite que celle-ci avait faite à Cherbourg il y a quelque temps.

Aujourd'hui, les conseillers municipaux cherbourgeois et les membres du comité de Cherbourg Maritime ont déjeuné à bord du paquebot américain *Saint-Louis*. Des discours ont été prononcés par le maire de Southampton, le maire de Cherbourg, les présidents des Chambres de commerce de Cherbourg et de Southampton et M. Curry, directeur de la American Line.

Des toasts extrêmement chaleureux ont été portés à la France. Et les Anglais, par leurs applaudissements, ont montré qu'ils estimaient que l'entente entre les deux grands peuples était utile au maintien de la paix du monde et que les résultats considérables déjà obtenus aussi bien au point de vue économique qu'au point de vue naval l'avaient été, grâce à la franchise et loyale amitié qui unit les peuples anglais et français.

Demain, les conseillers cherbourgeois et les membres du comité de Cherbourg Maritime s'embarqueront pour la France. Tous garderont un souvenir très cordial de la réception enthousiaste que les Anglais leur ont faite. — RAYMOND LESTONNAT.

DES ILES DISPARAISSENT DANS LE PACIFIQUE

SAN-FRANCISCO, 12 septembre (Dépêche Havas). — Le capitaine du vapeur *Senoma*, venant de Sydney, rapporte que les îles Falcon et Hope, du groupe Tonga, dans l'océan Pacifique méridional, ont disparu, apparemment à la suite de secousses volcaniques. Plusieurs centaines d'indigènes et quelques blancs auraient péri.

Au tour du voyage présidentiel

BRIVE, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Ce soir, notre confrère Henry de Jouvencel a reçu la presse en un dîner qui fut très cordial. Mme Henry de Jouvencel présidait, avec son mari, cette table à laquelle assistaient, outre les élus et le préfet du département, M. de Monzie, sous-secrétaire d'Etat. On se souvient que M. Henry de Jouvencel fut le promoteur de l'idée du voyage touristique du président dont il donna l'idée en février, lors de la journée hôtelière de Limoges.

Le président de la République, a-t-il déclaré ce soir, a soutenu, à des inaugurations, le rôle d'une statue, il vient de lever le voile sur une partie de la France.

Un avis de l'archevêque de Bordeaux

BORDEAUX, 12 septembre (Dépêche Fournier). — Le journal *l'Aquitain*, organe officiel de l'archevêché, publie un avis dispensant les catholiques bordelais de jurer le vendredi 19 et le samedi 20, à l'occasion du voyage du président de la République. Après un appel aux catholiques en faveur d'œuvres diverses, le cardinal Andrieux ajoute : « Nous demandons aux catholiques bordelais une prière, que leur foi et leur patriotisme ne sauraient nous refuser, une prière afin que Dieu bénisse ceux qui président aux destinées de la France et leur inspire de régler au plus tôt la question religieuse d'après les principes de la charte qui émane de la conscience humaine de la plus redoutable des tyrannies et qu'on ne peut violer sans jeter le trouble dans l'Etat comme dans l'Eglise. »

L'union des Français est plus que jamais nécessaire, elle ne sera complète, durable et féconde que le jour où la loi française se trouvera en parfaite harmonie avec la loi divine.

L'éboulement de Firminy

SAINT-ETIENNE, 12 septembre (Dépêche particulière d'Excelsior). — Le mineur Tardy, pris dans l'éboulement du puits Monterrad, à Firminy, est mort la nuit dernière malgré le dévouement des sauveteurs. A deux reprises il a perdu connaissance et put être ranimé. Mais à la troisième, il expira. Les travaux continuent pour rechercher les cadavres des trois victimes. En raison des difficultés que l'on rencontre, on n'espère pas pouvoir les retrouver avant dimanche.

M^{me} PANKHURST AUX ETATS-UNIS

NEW-YORK, 12 septembre (Dépêche de l'information). — Mme Pankhurst sera, à son arrivée en Amérique, reçue au service de l'immigration et comparaitra devant un conseil d'épave spécial.

Celui-ci décidera si la fameuse suffragette doit ou non être déclarée « indésirable ».

LES AVIONS AUX MANŒUVRES

La pluie contraria les aviateurs sans les empêcher de voler

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

CASTELARRASIN, 12 septembre (Par dépêche). — La pluie a contrarié les reconnaissances, aujourd'hui, mais ne les a pas empêchées, au contraire. Cet après-midi, lorsque l'ondée faisait rage, le capitaine Degorge, le lieutenant Zopelli et le sergent Vuarnet accomplissaient des reconnaissances fructueuses. C'est qu'au crépuscule que l'aviation du général Pau fit quelques évolutions.

Je me suis rendu au centre du parti Chomer, qui se trouve à Toulouse, avec deux escadrilles, et à l'Isle-Jourdain, avec une autre.

Les escadrilles de Toulouse comprennent : l'une, des Deperdussin-Gnome, pilotés par le capitaine Degorge, les lieutenants Gauthier, Mortureu, Zopelli, Diétrich et Devienne. Le chef est le capitaine Aubry, celui qui, avant Pégoud, vola la tête en bas, mais involontairement. Cette escadrille est la seule n'ayant que des officiers comme pilotes. L'escadrille Bréguet — à moteurs Salmson — est formée par le lieutenant Migaud, le sergent Vuarnet, le sapeur Frantz et le réserviste Henri Bréguet, qui occupe la place du lieutenant Sennever. Elle est sous les ordres du capitaine Massol. Enfin, l'escadrille de l'Isle-Jourdain, formée de Voisin-Gnome et commandée par le capitaine Estirac, est constituée par le lieutenant Levasseur, les sergents Boiteaux et Delaporte, le caporal Mahieu et le sapeur Benoit. C'est hier soir, à 5 heures, que cette escadrille reçut l'ordre de partir pour sa nouvelle résidence, qu'elle rejoignit sans incident par la voie aérienne, tandis que tentes, tracteurs et matériel, suivaient par la route.

Le commandant de l'aéronautique du général Chomer est le lieutenant-colonel Voyer.

Alors que le camp aérien du général Pau se trouve à l'avant des lignes, celui du général Chomer est absolument à l'arrière. Mais il ne peut échapper à la vue et constitue en ce moment la principale distraction des Toulousains. Il est établi sur un polygone parfait comme terrain, mais on ne saurait, toutefois, dire que l'administration militaire se montra habile pour le matériel. En effet, lorsque le moment vint de placer les Bréguet-Salmson sous leurs hangars, les sapeurs constatèrent que ces abris étaient trop étroits.

A la guerre comme à la guerre ! Heureusement, et avec des bâches fixées à un mur, on établit des tentes qui prennent l'eau. L'escadrille Bréguet s'est amputée d'une unité, le sergent Bridon s'étant cassé la main en recevant un coup d'hélice.

Il est à remarquer que l'armée aérienne du parti Chomer est composée de dix-sept appareils et que, sur douze partis de Reims, cinq d'Etampes, pas un n'est resté en route.

Outre les reconnaissances que nous avons indiquées, toute l'escadrille du capitaine Estirac a tenu l'air pendant deux et trois heures, ce matin. Il serait imprudent de tirer des conséquences sérieuses de ces envolées. Les officiers se plaignent, d'ailleurs, eux-mêmes, du travail trop facile qu'ils doivent accomplir. En effet, les indiscretions des journaux de la région les empêchent de chercher les forces de l'ennemi. Avant de partir, ils savent déjà qu'ils trouveront les troupes qu'ils poursuivent. Ils sont dans les mêmes conditions que le joueur qui regarde les cartes de son voisin. D'ailleurs, plusieurs fois, les manœuvres ont été légèrement modifiées, à cause de ces renseignements intempestifs et gênants.

Avec les principes actuels, on leur retire toute initiative. Ils sont gênés, ne peuvent travailler utilement. Souvent, ils passent au-dessus de régions qui seraient intéressantes à reconnaître, mais ils n'ont pas le droit de le faire. C'est là un côté puéril, que le général Bernard, nouveau directeur de l'aéronautique, abolira certainement.

Même à mille mètres, on peut observer utilement

Une grosse question est discutée ici. Certains prétendent que l'obligation de se maintenir à mille mètres empêche les aviateurs, même par temps clair, de faire des observations précises. Ceux qui soutiennent cette thèse sont dans l'erreur. Tous les pilotes, tous les observateurs distinguent avec une netteté absolue tout ce qui se passe sur terre. Les haies elles-mêmes ne masquent pas les colonnes. Certes, il leur serait difficile de donner le chiffre exact des troupes aperçues, mais, par des points de repère basés sur la vitesse de l'appareil, celle du vent et le temps mis à parcourir une certaine distance connue de soldats, les observateurs ne commettent jamais d'erreur et savent s'ils ont rencontré une division, une brigade, un régiment ou un bataillon.

Il ne faut pas nous ériger en technicien, et c'est justement parce que l'observation aérienne est un métier délicat qu'on la confie à des officiers d'état-major de valeur. Ils ne se promènent pas en aéroplane ; ils travaillent. Ce ne sont pas des passagers ordinaires, et il serait fou d'étudier la portée de leur mission avec nos yeux de terriens.

On a eu tort de tomber dans un extrême quelconque. Les uns ont toujours nié l'importance des avions. Les autres ont vu en eux l'aide auquel rien ne peut échapper et grâce auquel il est impossible d'être battu. Ces deux conceptions sont également fausses. Rien ne peut être plus précieux que l'aéroplane, tant comme engin de reconnaissance que comme appareil offensif. Mais il n'est pas tout. Il serait exagéré de penser qu'avec lui les chefs n'ont qu'à attendre les ordres qu'il dictera. Nous ne saurions trop mettre la nation en garde contre les espoirs outranciers que pourraient susciter les promesses de nos aviateurs.

Je ne saurais terminer sans dire combien sont merveilleuses les voitures Ford, qui nous permettent, de l'aurore au crépuscule, de silloner les vastes routes du Sud.

Depuis notre départ de Paris, pas une panne. Pas une voiture n'a eu le moindre incident. Grâce à elles, nous ne perdons aucun détail des manœuvres. L'une est conduite par M. Lie, le premier aviateur breveté de Norvège. Ce brillant ingénieur, qui a passé la plus grande partie de son existence en Amérique, où il courut les plus importantes épreuves automobiles, est un virtuose du volant. L'autre conducteur, M. Benoist, est, lui aussi, un maître.

De tels éléments sont précieux. — JACQUES MORTANE.

LES NEGOCIATIONS TURCO-BULGARES

Les délégués bulgares ont reçu leurs instructions

CONSTANTINOPLE, 12 septembre (Dépêche Havas). — Les délégués bulgares ont reçu des instructions détaillées, et on croit qu'à la séance de demain les négociations pourront avancer suffisamment pour permettre la signature du traité au commencement de la semaine prochaine.

Les délégués bulgares sont maintenant en possession de pleins pouvoirs pour traiter sur les questions en discussion.

On croit qu'ils maintiendront leurs demandes sur Demotica et Mustapha-Pacha. Il est possible que les Turcs maintiennent leurs prétentions sur ces points. En tout cas, il n'y a aucune question à discuter qui soit de nature à causer une rupture ou même à retarder un arrangement définitif.

La Bulgarie n'a pas renoncé à Kirk-Kilissé

SOFIA, 12 septembre (Dépêche Havas). — On déclare dans les milieux compétents que le conseil des ministres a invité les délégués bulgares à insister sur leurs revendications en ce qui concerne Kirk-Kilissé.

L'Italie assure qu'elle ne projette point d'annexer Rhodes.

ROME, 12 septembre (Dépêche Havas). — On dément de source officielle la nouvelle, suivant laquelle de grands meetings populaires s'organisaient en Italie pour demander l'annexion de l'île de Rhodes. L'Italie reste fermement fidèle au principe, qu'aucune grande puissance ne doit tirer de la crise orientale actuelle un avantage territorial.

Un général manque de se noyer

NANCY, 12 septembre (De notre correspondant particulier, par téléphone). — Au cours de manœuvres qui avaient lieu près de Rayon, le général de Contades de Gizeux, commandant la 2^e brigade de cavalerie légère de Lunéville, voulut faire traverser à son cheval la Moselle, qui couvrait guéable. Tout à coup, l'animal perdit pied et se mit à nager. Le général voulut alors, pour débarrasser son cheval, se jeter à la nage. Mais ses éperons s'accrochèrent dans les courroies des étriers, et sans le secours de son officier d'ordonnance, il aurait pu se noyer.

LE CHAMPIONNAT DE LA MER RESTE EN ANGLETERRE

COWES, 12 septembre (Dépêche Havas). — La Course internationale des canots automobiles a donné les résultats suivants :

1. *Maple-Leaf*, qui a fait le parcours en 40 m. 10 s. 2/5 ; 2. *Angle-Deep*, en 43 m. 20 s. ; 3. *Crisider*, en 46 m. 30 s. 2/5.

La vitesse moyenne du gagnant a été de 48 nœuds 39.

Le *Maple-Leaf* a fait un départ magnifique. Le *Despujols* et le *Desturcir* sont partis trop tôt ; ils ont été rappelés, et n'ayant pas obéi, ils ont été disqualifiés.

Le *Desturcir* a eu une panne ; le *Despujols* a abandonné.

L'Angleterre a donc maintenant gagné la Coupe.

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

On travaille à l'aéro-cible. — VERSAILLES, 12 septembre. — A l'aéro-cible Michelin de Buc, le lieutenant Drouot place quatre bombes sur quinze. Le marquis Larenty-Thozan, avec son frère comme passager, placent sept bombes sur quinze. (D. p.)

NOUVELLES DIVERSES

Nécrologie. — PARIS. — On annonce la mort de M. Paul Barbot, qui fut le beau-père de MM. Mounet-Sully et Paul Mounet. Suivant le désir de la famille, les obsèques ont été strictement privées et l'incinération a eu lieu au Père-Lachaise.

Imprudence mortelle. — ROCROU. — Chez M. Poussier, cultivateur à Signy-le-Petit, Jules Javet, 32 ans, tue d'un coup de fusil le fils de ce dernier, 5 ans. (D. p.)

La foudre. — FONTAINEBLEAU. — A Avon, la foudre est venue chez Mme Foucault, casse la vaisselle, se livre à des fantaisies et disparaît sans plus de traces. (D. p.)

Morsures de cheval. — FONTAINEBLEAU. — Eugène Tissier, 31 ans, chez M. Ambroise Fontaine, cultivateur à Samoreau, est cruellement mordu par un cheval. Etat inquiétant. (D. p.)

Le feu. — REIMS. — Le feu détruit, à Warrémerville, une filature et un tissage. Deux millions de dégâts. (D. p.)

La haine. — CHAROLLES. — A Martigny-le-Comte, le nommé Court, accompagné de la femme Daubard, tue Doyen, charbonnier et blesse grièvement son fils. (D. p.)

Le désespoir. — NANCY. — Alexandre Caigné, 35 ans, dessinateur, tente de se suicider. Etat désespéré. (D. p.)

La cambriole. — COMPIÈGNE. — L'église de Flavy-le-Meldeux a été cambriolée. Les deux tabernacles ont été forcés. Le vol est important. (D. p.)

Auto contre tramway. — BLOIS. — L'automobile du comte de Salaberry a été tamponnée par un tramway. Le chauffeur Gabriel Pentils, 24 ans, a été grièvement blessé. (D. p.)

A LA MAISON DES TAPIS

LA PLACE CLICHY vendra, lundi 15 septembre, à des prix de solde, les tapis de la saison dernière, pour préparer les emplacements de la grande mise en vente des tapis orientaux et français et des meubles qui commenceront le 22 septembre.

Lundi également, Exposition de Blanc et d'articles pour pensions et écoliers.

MARIE BRIZARD & ROGER
ANISSETTE — CURAÇAO
CHERRY-BRANDY — COGNACS

Marché de New-York

(Par Harris Winthrop et Co, 5, rue Daunou, Paris)

	Veille du jour			Veille du jour		
Amalgamated.....	77 3/8	77 7/8		Lehigh Valley.....	54 1/8	55 7/8
American Can.....	34 3/4	35 1/4		New York Cent.....	96 1/2	97 1/2
Ametec Smelters.....	67 7/8	69 1/4		Norfolk & West.....	102 1/2	103 1/2
Anaconda Copper.....	35 1/4	36		Norfolk & West.....	102 1/2	103 1/2
Atlantic Coast.....	24 3/4	25		Ray Consolidated.....	20 1/4	20 3/8
Bothlehem Steel.....	88 7/8	89 1/4		Reading.....	61 1/2	61 3/4
Canadian Pacific.....	22 3/4	23		Southern Pacific.....	22 1/2	22 3/4
Chesapeake Ohio.....	1 1/2	1 1/2		Union Pacific.....	24 1/2	24 3/4
Chicago Mill St P.....	105 1/2	105 3/4		U. S. Steel Comm.....	65 1/2	66 1/4
Chino Copper.....	42 3/4	44 1/8		Utah Copper.....	55 3/4	56 1/2
Great Northern.....	22 3/4	23		Anglo am. Oil.....	20	20 3/8
Great Nor. Ore.....	34 1/2	35 1/2		Harvesting.....	37 1/2	38 1/4
Grain Elevator.....	34 1/2	35 1/2		Metals & Sup.....	34 3/4	35 1/4
General Electric.....	147 3/8	148 1/2				

L'URODONAL

CHASSE l'Acide urique

Rhumatismes

Goutte

Gravelle

Calculs

Névralgies

Migraines

Sciaticque

Artério-

Sclérose

Obésité

L'URODONAL dissout l'acide urique, nettoie le rein, lave le foie et les articulations, assouplit les artères, évite l'obésité.

LA MEILLEURE DES BOISSONS

Une cuillerée à soupe d'URODONAL dans un litre d'eau ordinaire ou minérale à prendre à table, seule ou mélangée avec du vin, cidre, bière, etc.

Communication à l'Académie de Médecine de Paris (10 novembre 1908).
Communication à l'Académie des Sciences (14 décembre 1908).



— Ah! mon vieux ami, vous n'avez pas voulu croire en l'URODONAL! Maintenant vous voyez votre erreur. Vos articulations ne fonctionnent plus après une légère fatigue, tandis que moi, avec ma cure d'URODONAL, je marche comme à vingt ans.

Loin de moi la pensée de médire de la chasse, en tant qu'exercice corporel. Nulle gymnastique n'est plus rationnelle, nulle « cure de terrain », n'est plus efficace. Mais, il ne faudrait rien exagérer. Par le fait, si nombre de chasseurs doivent à ce noble sport, santé, vigueur et longévité, beaucoup, en revanche, sont moins heureux, et rapportent de leurs expéditions plus de crises rhumatismales et d'accès de goutte que de perdreaux et de lièvres.

J'entends d'ici s'élever un concert de protestations indignées.

— Comment, la goutte? Comment, le rhumatisme? Mais c'est précisément pour prévenir le rhumatisme et la goutte que nous chassons. C'est pour brûler nos déchets... Si vous croyez que ça nous amuse!

Le tout est de s'entendre.

Que la chasse soit effectivement, en raison des efforts musculaires et respiratoires qu'elle exige un précieux moyen d'attiser les oxydations intra-cellulaires, je ne saurais, je le répète, en disconvenir. Mais, comme toutes les choses humaines, elle a les défauts de ses qualités. La preuve, c'est que sur cent chasseurs, soixante au moins sont des militants — et des martyrs — de l'arthritisme.

C'est contre les défauts de la chasse et les risques qu'elle comporte que je voudrais mettre les intéressés en garde.

En premier lieu, une partie de chasse est souvent l'occasion de festins plantureux, où l'on dévore et boit sec.

Ces écarts ne sauraient rester impunis. L'on m'objectera que « à la chasse on digère des cailloux ». Cela n'est vrai que de ceux qui ont un assez bon estomac pour qu'un excès accidentel ne laisse pas de traces sensibles. Il n'en va plus de même des dyspeptiques, dilatés, artério-sclérotés et autres perturbés de la nutrition, qui se recrutent précisément de préférence parmi les arthritiques.

La fatigue n'y peut rien. Au contraire! Au-delà d'une certaine limite, il en est de la fatigue comme de telles ou telles drogues dont les effets sont diamétralement opposés — toniques ou déprimants — suivant quelles sont administrées à forte dose. A haute dose, la fatigue se traduit par la courbature qui est un commencement d'intoxication.

Le docteur Fernand Lagrange a écrit là-dessus quelques pages maitresses dont voici la conclusion :

Chez les hommes non entraînés, l'exercice violent provoque une surcharge urique du sang, une véritable uricémie, semblable à celle qu'on observe, par exemple, chez les sujets goutteux quand ils sont sous l'imminence de l'accès. (Physiologie des exercices du corps, p. 116).

Regardez plutôt, le soir d'une rude journée de chasse, au fond (révérence parlée) de votre vase de nuit, vous verrez que, sans vous être « calé les joues avec des briques », c'est pourtant de la brique pilée que vous restituez. Cette boue rouge, c'est de l'acide urique, provenant de la désintégration des tissus surchauffés et meurtris à venatu.

S'ensuit-il donc qu'il soit plus sage de renoncer à la chasse, comme à tout sport un peu vif?

Jamais de la vie! Le far niente n'a rien à envier au surmenage sous le point de vue de l'auto-intoxication. A trop travailler, on fait trop de cendres et de suies; à ne rien faire, on a des combustions incomplètes. Seulement, il ne faut abuser de rien, pas plus du *hunting* que du *foie gras*.

Puis, il y a des précautions défensives à prendre... Puisque la fatigue physique se traduit par une surproduction d'acide urique, pourquoi ne pas s'arranger à se débarrasser au fur et à mesure de l'excès de ce sel malencontreux? Pourquoi ne pas faire coïncider la saison de la chasse avec une forte cure, préventive et curative, d'Urodonal?

Tout le monde sait que l'Urodonal — trente-sept fois plus actif que la lithine — dissout l'acide urique « comme l'eau chaude dissout le sucre ». Cette formule est devenue légendaire dans le monde égotant comme dans le monde médical. Souvenez-vous-en, chasseurs, souvenez-vous-en!

D^r BLENARD

N.B. — On trouve l'Urodonal dans toutes les bonnes pharmacies et aux établissements Chatelain, 207, bd Pereire, Paris. — Le flacon, franco, 6 fr. 50; les 3 flacons (cure intégrale), franco, 18 francs. Etranger, franco 7 et 20 fr.

L'arthritique fait chaque mois, ou après des excès de table quelconques, sa cure d'URODONAL qui, drainant l'acide urique, le met à l'abri, d'une façon certaine, des attaques de goutte, de rhumatismes ou de coliques néphrétiques. Dès que les urines deviennent rouges ou contiennent du sable, il faut, sans tarder, recourir à l'URODONAL.

Les analyses d'urine prouvent que l'URODONAL provoque une véritable saignée urique, étant 37 fois plus actif que la lithine; c'est pourquoi les médecins le prescrivent avec confiance.

RHUMATISANTS

le salicylate de soude est un poison qui agit sur le cerveau (mémoire infidèle dix ans après), qui brûle l'estomac et exerce une action dépressive sur le cœur. Evitez ce médicament, qui vous laissera des suites redoutables, et souvenez-vous que, d'après la communication à l'Académie de Médecine, l'URODONAL est autrement puissant et absolument inoffensif.

GOUTTEUX

redoutez le colchique, car on ne compte plus les intoxications mortelles qu'il a provoquées, même à petites doses. Le professeur Lancereaux, ancien président de l'Académie de Médecine, recommande formellement l'URODONAL dans son *Traité de la goutte*.

Le Pilier de l'Existence

Ce pilier, c'est le foie, que l'illustre Bichat — dont la glorieuse effigie est sculptée sur le fronton du Panthéon — a placé, à côté du cœur et du cerveau, comme le plus solide arc-boutant de ce qu'il a appelé le « trépied vital ».

Le foie est l'organe le plus majestueux et le plus complexe de l'économie, et c'est un grandiose laboratoire vivant.

A sa texture se rendent les divisions ultimes de la veine porte, canaux d'apport des matières alimentaires élaborées dans le tube gastro-intestinal. Dans les trames de son système vasculaire, le foie possède des cellules de production biliaire et de production glycosurique. Ces puissantes cellules transforment les matières albuminoïdes, elles les oxydent et les réduisent de façon à ce qu'elles puissent être éliminées par le filtrage rénal.

Par surcroît, la cellule hépatique travaille sans relâche à détruire les poisons

entrés dans la circulation sanguine : poisons végétaux, alcaloïdes, ptomaines, leucomaines.

Pour être à la hauteur de leur formidable tâche, les hépatiques doivent vivre en parfait état d'intégrité et d'activité, sous l'influx nerveux du plexus solaire qu'on a rationnellement dénommé le « cerveau abdominal ». A la moindre perturbation dans le fonctionnement des cellules élaboratrices et purificatrices du foie, le pilier vital chancelle et menace de s'effondrer.

On se rend généralement compte de l'importance de la fonction biliaire dans les processus de la digestion et de l'assimilation. On connaît moins l'extraordinaire action antitoxique de la bile, qui a été mise en lumière par de récents travaux.

Nous avons, dans l'intestin grêle, 14 espèces microbiennes, et 45 dans le gros intestin. On a compté qu'un adulte sécrétait journellement par les selles, de 30 à 50 milliards de microbes. Or, la bile est le grand, l'incomparable antitoxique du tube intestinal, et quand la sécrétion est viciée, comme quantité et qualité, l'empoisonnement de l'organisme survient fatalement.

Non moins considérable est la fonction glycogène du foie, découverte par Claude Bernard.

Lorsque le travail glycogénique est faussé, le sucre apparaît dans les urines. Voilà le diabète qui prédispose aux pneumonies foudroyantes, à la tuberculose, aux gangrènes, à la cataracte, à l'acétonurie, à l'insuffisance cardio-rénale par artério-sclérose.

Aujourd'hui, tout cela est bien connu, car ces mécanismes ont été patiemment analysés. Jadis, alors qu'on était loin de posséder nos méthodes d'investigation clinique et biochimique, on avait cependant la notion claire de la suprématie du foie. Cet organe passait pour avoir plus d'importance que le cœur et que le cerveau, à tel point qu'on disait, en manière de dicton courant : « Être de bon foie », comme on dit aujourd'hui « de bon cœur », dans le sens de solide, de vaillant.

Mais, à ces époques lointaines, pas plus, du reste, que jusqu'à ces temps récents, on n'était en possession d'aucun médicament d'une efficacité constante et sûre contre les affections hépatiques. Aujourd'hui, la Fi-

ludine de M. Chatelain a triomphé dans toutes les expériences qui, sous le contrôle des plus éminents maîtres spécialistes, ont été pratiquées en vue de la guérison du paludisme, de l'insuffisance hépatique, du diabète, du cancer du foie, de sa cirrhose, de son hypertrophie et des fièvres intermittentes.

Le spécifique infailible contre les dérangements et les déchéances de la cellule hépatique nous est donc acquis. Mais notons bien qu'il ne faut pas attendre pour user de la Filudine que des symptômes graves aient décelé l'imminence du péril.

Il faut surveiller son foie. Il faut savoir prêter toute son attention à une quantité de signes prémonitoires tels que mauvaise bouche, perte d'appétit, propension aux vomissements, langue sale, sèche, salive épaisse et mousseuse, urines rares, foncées, hautes en couleur par suite de la résorption d'une partie des pigments biliaires, gêne et douleurs du côté droit, au niveau du foie et s'irradiant à l'épaule, névralgies cervicales et intercostales, yeux cernés, pâleurs intermittentes du visage, légères traînées jaunes sur le blanc de l'œil, prurits, ralentissement des battements du cœur,

abaissement intermittent de la température.

Songez que c'est par ces avertissements que la nature vous prévient que la boue biliaire est en voie de formation, et que se prépare le calcul dans la vésicule.

L'art de guérir, c'est surtout l'art d'étrangler les maladies dès leur premier vagissement. En face des insidieuses manifestations hépatiques, il faut toujours ainsi procéder.

D^r RENÉ CHANDÉRY.

La Filudine régularise la fonction biliaire. Elle est le médicament rêvé de tous ceux qui ont le teint jaune, la bouche bilieuse et amère, des vomissements fréquents, etc.

La Filudine est formellement indiquée dans tous les cas où le foie souffre (cirrhose, diabète, coliques hépatiques).

La Filudine a obtenu un Grand-Prix à l'Exposition de Tunis 1911. Communication à l'Académie des Sciences (30 octobre 1911), par le professeur Combault, docteur ès-sciences, et docteur en médecine, et à l'Académie de Médecine (19 mars 1912), par le docteur Légrand, médecin principal de la marine, lauréat de l'Académie.

Le flacon de Filudine, franco, 10 francs; étranger, 14 francs, franco; Etablissements Chatelain, 207, boulevard Pereire, Paris, et toutes bonnes pharmacies.